Ontario Securities Commission

executive and senior management staff

1999/2000

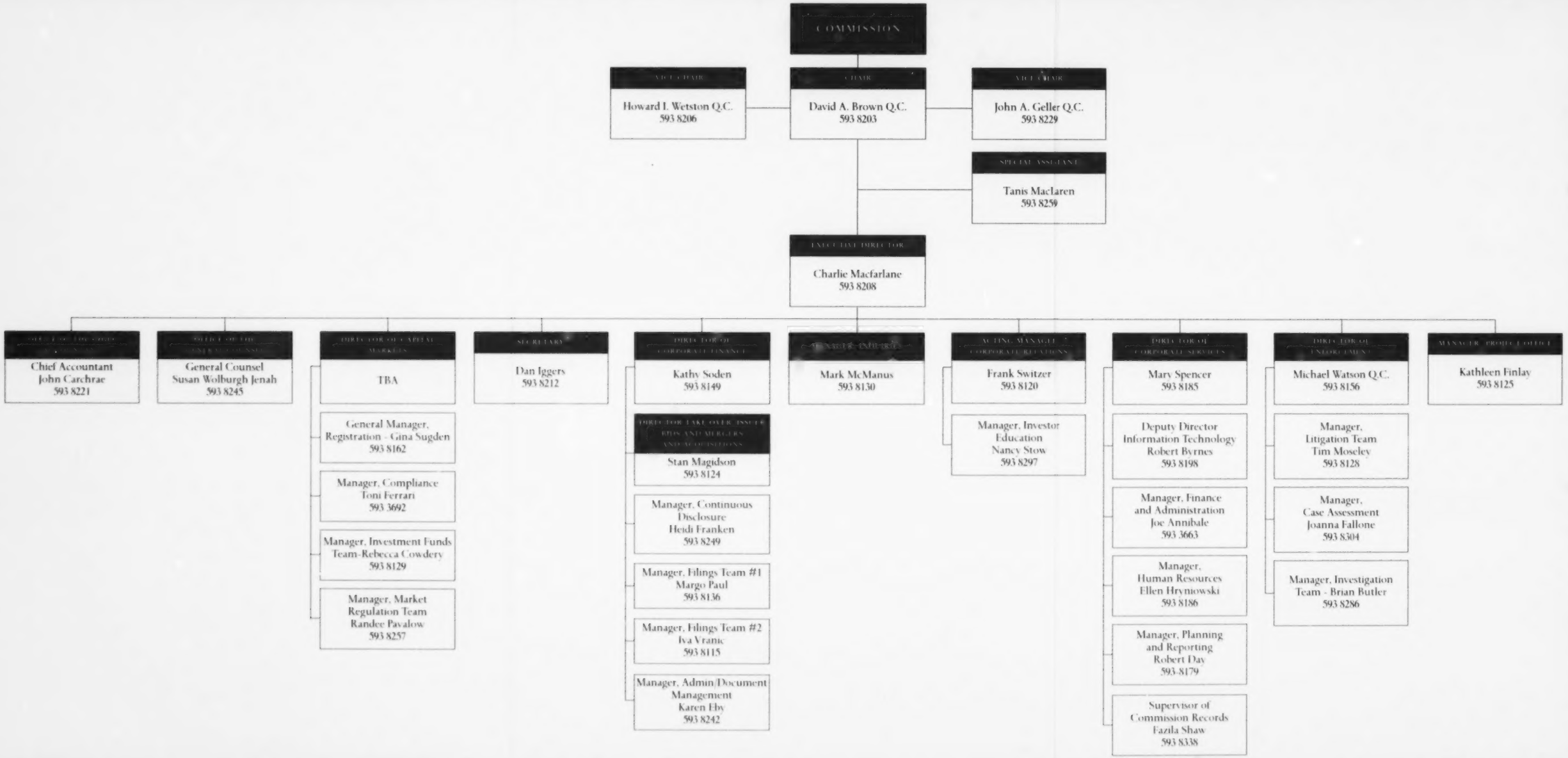
COMMISSION
VICE-CHAIR
Howard I. Wetston Q.C.
593 8206
CHAIR
David A. Brown Q.C.
593 8203
VICE-CHAIR
John A. Geller Q.C.
593 8229
SPECIAL ASSISTANT
Tanis MacLaren
593 8259
EXECUTIVE DIRECTOR
Charlie Macfarlane
593 8208
Chief Accountant
John Carchrae
593 8221
General Counsel
Susan Wolburgh Jenah
593 8245
DIRECTOR OF CAPITAL MARKETS
TBA
General Manager, Registration - Gina Sugden
593 8162
Manager, Compliance
Toni Ferrari
593 3692
Manager, Investment Funds Team-Rebecca Cowdery
593 8129
Manager, Market Regulation Team
Randee Pavalow
593 8257
SECRETARY
Dan Iggers
593 8212
DIRECTOR OF CORPORATE FINANCE
Kathy Soden
593 8149
Stan Magidson
593 8124
Manager, Continuous Disclosure
Heidi Franken
593 8249
Manager, Filings Team #1
Margo Paul
593 8136
Manager, Filings Team #2
Iva Vranic
593 8115
Manager, Admin/Document Management
Karen Eby
593 8242
Mark McManus
593 8130
ACTING MANAGER, CORPORATE RELATIONS
Frank Switzer
593 8120
Manager, Investor Education
Nancy Stow
593 8297
DIRECTOR OF CORPORATE SERVICES
Mary Spencer
593 8185
Deputy Director Information Technology
Robert Byrnes
593 8198
Manager, Finance and Administration
Joe Annibale
593 3663
Manager, Human Resources
Ellen Hryniowski
593 8186
Manager, Planning and Reporting
Robert Day
593 8179
Supervisor of Commission Records
Fazila Shaw
593 8338
Michael Watson Q.C.
593 8156
Manager, Litigation Team
Tim Moseley
593 8128
Manager, Case Assessment
Joanna Fallone
593 8304
Manager, Investigation Team - Brian Butler
593 8286
Kathleen Finlay
593 8125

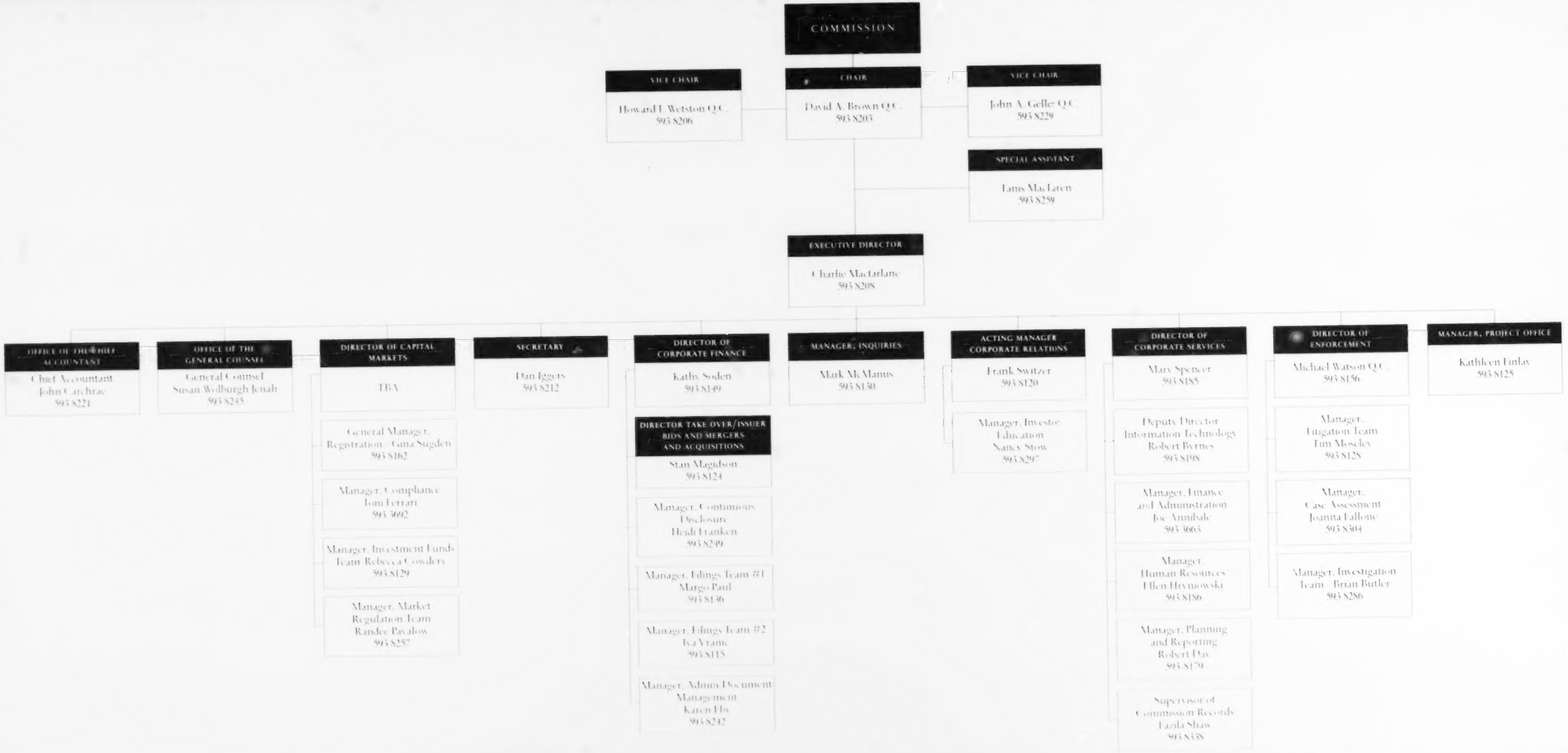
COMMISSION
VICE CHAIR
Howard I. Wetston Q.C.
593 8206
CHAIR
David A. Brown Q.C.
593 8203
VICE CHAIR
John A. Geller Q.C.
593 8229
SPECIAL ASSISTANT
Lanis MacLaren
593 8259
EXECUTIVE DIRECTOR
Charlie Macfarlane
593 8208
OFFICE OF THE CHIEF ACCOUNTANT
Chief Accountant
John Carchrae
593 8221
OFFICE OF THE GENERAL COUNSEL
General Counsel
Susan Wolburgh Jenah
593 8245
DIRECTOR OF CAPITAL MARKETS
TBA
General Manager, Registration - Gina Sugden
593 8162
Manager, Compliance
Tom Ferrari
593 3692
Manager, Investment Funds Team Rebecca Cowders
593 8129
Manager, Market Regulation Team
Randee Pawlow
593 8257
SECRETARY
Dan Iggers
593 8212
DIRECTOR OF CORPORATE FINANCE
Kathy Suden
593 8149
DIRECTOR TAKE OVER/ISSUER BIDS AND MERGERS AND ACQUISITIONS
Stan Magidson
593 8124
Manager, Continuous Disclosure
Heidi Franken
593 8249
Manager, Filings Team #1
Margo Paul
593 8136
Manager, Filings Team #2
Iva Vrans
593 8115
Manager, Admin Document Management
Karen Hy
593 8242
MANAGER, INQUIRIES
Mark McManus
593 8130
ACTING MANAGER CORPORATE RELATIONS
Frank Switzer
593 8120
Manager, Investor Education
Nancy Stow
593 8297
DIRECTOR OF CORPORATE SERVICES
Mary Spencer
593 8185
Deputy Director Information Technology
Robert Byrnes
593 8198
Manager, Finance and Administration
Joe Annibale
593 3663
Manager, Human Resources
Ellen Hrynowski
593 8186
Manager, Planning and Reporting
Robert Day
593 8179
Supervisor of Commission Records
Fazila Shaw
593 8338
DIRECTOR OF ENFORCEMENT
Michael Watson Q.C.
593 8156
Manager, Litigation Team
Tim Moseley
593 8128
Manager, Case Assessment
Joanna Fallone
593 8304
Manager, Investigation Team - Brian Butler
593 8286
MANAGER, PROJECT OFFICE
Kathleen Linlas
593 8125

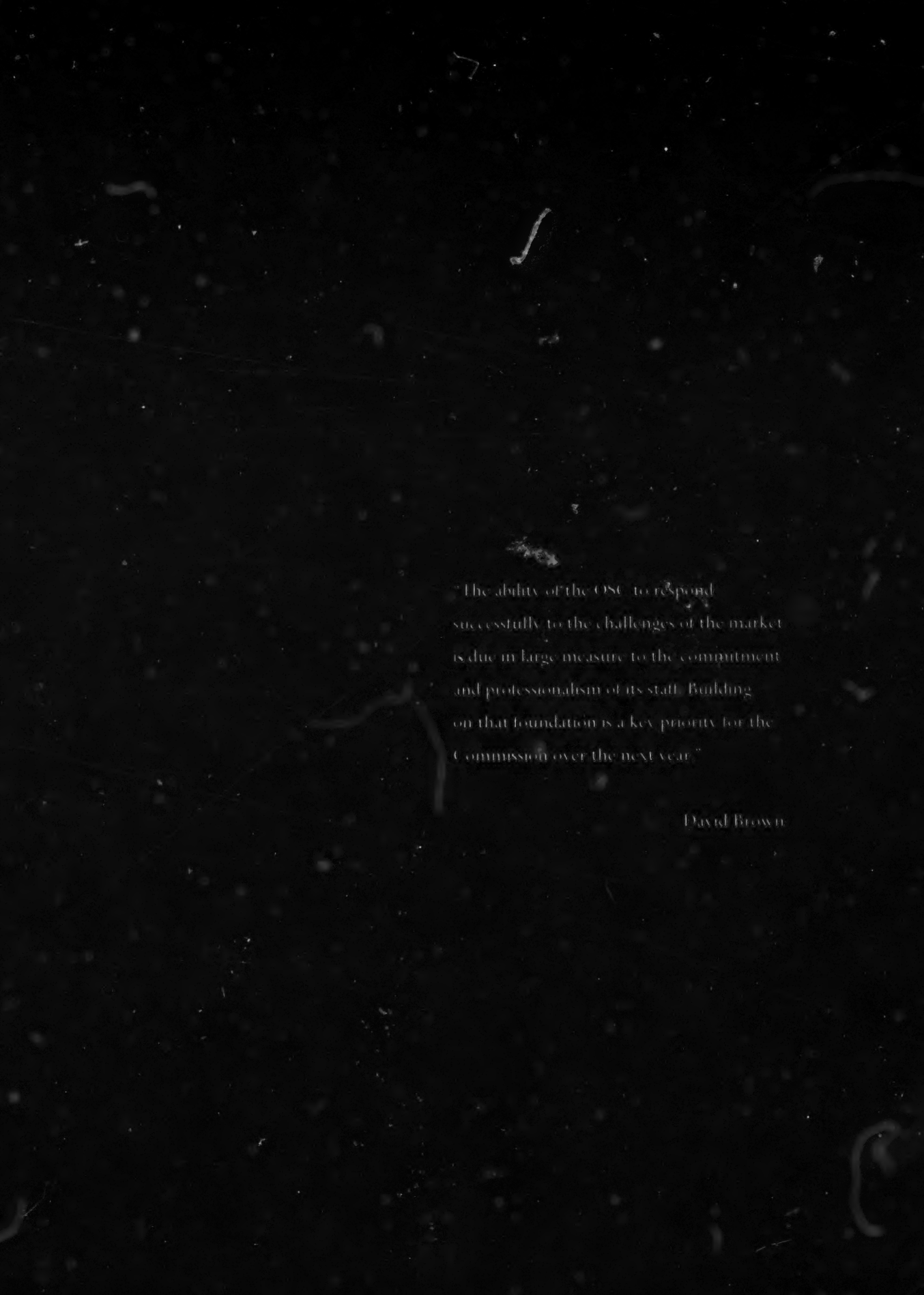

"The ability of the OSC to respond successfully to the challenges of the market is due in large measure to the commitment and professionalism of its staff. Building on that foundation is a key priority for the Commission over the next year."

David Brown

Ontario Securities Commission
20 Queen St. West
Suite 800
Toronto Ontario M5H 3S8

Telephone (416) 597-0681
Inquiries (416) 593-8314
Publications (416) 593-3699
Web Site: www.osc.gov.on.ca

Publications available by calling the Publications Line or on the Web Site include:

CSA Investor Education Kit
An Introduction to Investing in Securities
Information for Investors – Penny Stocks
Shopping for Investment Advice
Questions You Need to Ask

Perspectives is published quarterly. It contains a summary of policy developments, Commission projects, Canadian Securities Administrators initiatives, and enforcement actions. Perspectives is available on the OSC Web Site at www.osc.gov.on.ca or by calling the OSC Publications Line (416) 593-3699.

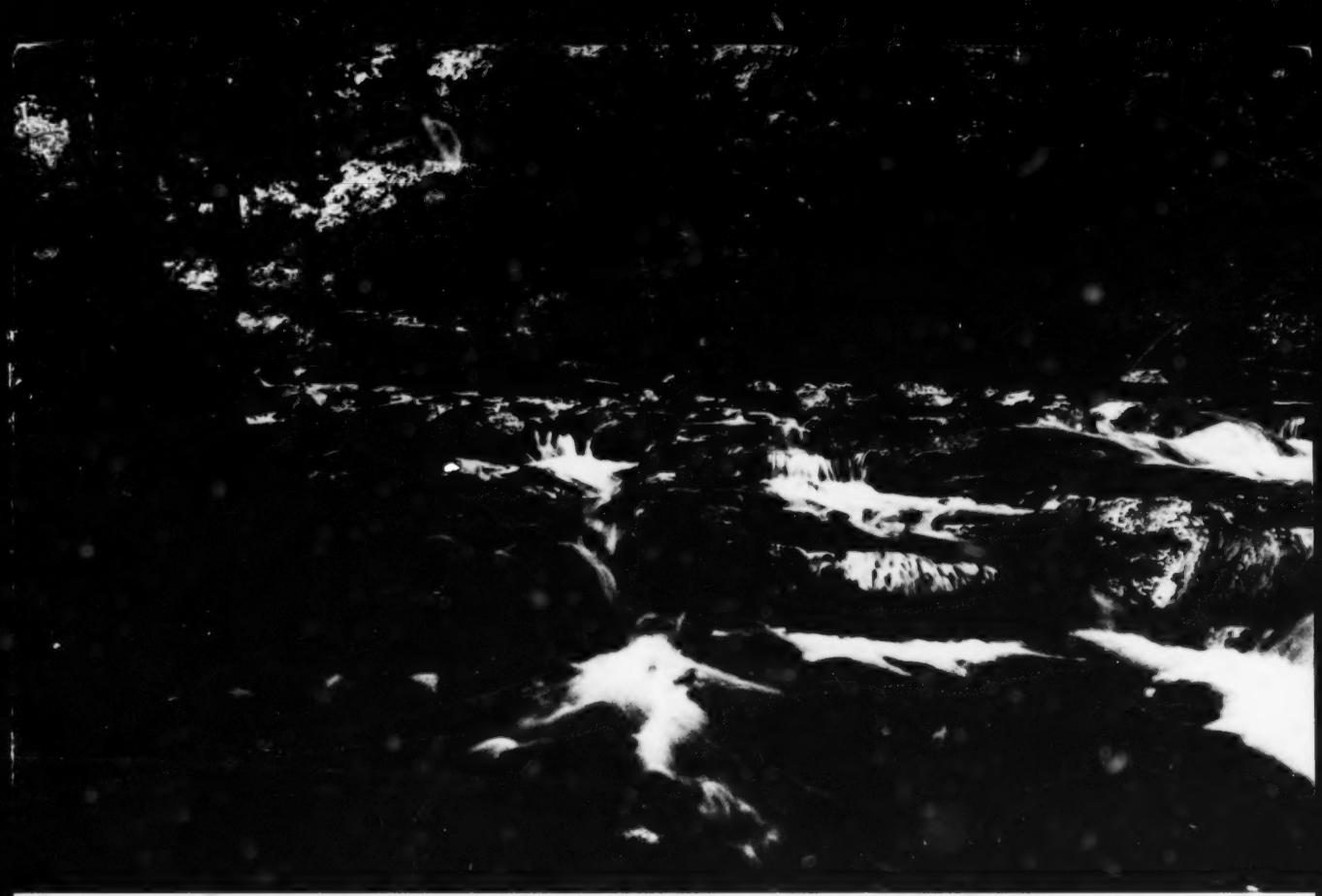

rapid change calls for decisive action

Ontario Securities Commission

1999 Annual Review

103-06198/

anticipate

New Structure Reflects Markets

Last year saw the re-structuring of the Ontario Securities Commission to reflect the changing face of our capital markets, and the changing needs of our constituents. Seven core branches – Enforcement, Corporate Finance, Capital Markets, Corporate Relations, Corporate Services, Office of the Chief Accountant, and Office of the General Counsel – are now more integrally linked, to best protect investors and support fair and efficient capital markets.

our vision

To be recognized as a regulator that establishes standards and aggressively enforces clear and unambiguous rules to protect investors, while at the same time ensuring efficient capital markets for compliant users.

our mandate

To protect investors from unfair, improper or fraudulent practices and to foster fair and efficient capital markets in Ontario and confidence in their integrity.

our strategy

To be efficient and proactive in carrying out our mandate… to be intelligently aggressive in applying the rules of the marketplace… to be innovative in applying our regulatory powers to a rapidly changing marketplace.

Capital Markets Branch	• is responsible for the regulation of registrants, investment products, markets and clearing and settlement systems. The Capital Markets Branch encompasses the Market Regulation, Compliance, Registration and Investment Funds groups.
Corporate Finance Branch	• is responsible for the regulation of public companies; offerings and financings; continuous disclosure filings; take over bid and merger and acquisition transactions and administration and document management.
Enforcement Branch	• protects investors and fosters market integrity through firm, fair and effective enforcement of Ontario securities laws.
Corporate Relations Branch	• supports and advances the OSC's communication with its stakeholders.
Corporate Services Branch	• works in partnership with Commission programs to provide innovative, value-added, and effective corporate services.
Office of the General Counsel	• provides leadership on legal and policy issues. Participates in policy development and provides support on operational projects.
Office of the Chief Accountant	• provides leadership on accounting and policy issues to OSC staff and reporting issuers and identifies emerging policy problems. Participates in policy development and provides support on operational projects.
Goals	• Redefine Approaches to the Financial Regulatory Framework • Strengthen the Compliance - Enforcement Continuum • Develop and Implement Integrated Disclosure System • Play an Active and Leading Role in Readying the Canadian Capital Markets for the Year 2000 Issue • Improve Inquiry and Complaint Handling Process • Communicate Proactively to Enhance Investor Protection • Successfully Complete the Transition from Government to Business Orientation • Establish the OSC as a Destination Employer

Our Commission Members

The twelve members of the Ontario Securities Commission comprise the governing body of the Commission. The 9 part-time members, in addition to the full-time Chair and two full-time Vice-Chairs, are an exceptional resource bringing a wealth of experience to the diverse roles which the Commission must play.

The Commission formulates policy, makes rules, and serves as an administrative, or quasi-judicial, tribunal. The Commission also makes recommendations to the Minister of Finance for changes in legislation. The Members now also serve, as a result of the OSC's status as a self-funded Crown corporation, as members of the Commission's Board of Directors, overseeing the operational and financial affairs of the corporation.

Glorianne Stromberg was appointed a Commissioner in 1991 and resigned in December, 1998.

David A. Brown, Q.C.	Chair of the Ontario Securities Commission since April 15, 1998.
John A. Geller, Q.C.	appointed Vice Chair in November 1993. From November 1996 to April 1998, he served as Acting Chair.
Hon. Howard I. Wetston, Q.C.	appointed Vice Chair in January of 1999.
Morley P. Carscallen, F.C.A.	Vice Chair from July, 1996 to November, 1998 having served as a Commission member since November 1992. He is currently a Commission member.
Kerry D. Adams, C.A.	appointed September, 1996.
Stephen N. Adams, Q.C.	appointed December, 1996.
Derek Brown	appointed October, 1997.
J.E. (Jake) Howard, Q.C.	appointed November, 1996.
Robert Korthals	appointed March, 1995.
Helen M. Meyer	appointed April, 1994.
R. Stephen Paddon, Q.C.	appointed January, 1998.
G. Patrick H. Vernon, Q.C.	appointed November, 1995.

The Ontario Securities Commission is the regulatory body responsible for overseeing the securities industry in Ontario. It administers the *Securities Act* and the *Commodity Futures Act* as well as certain provisions of the *Ontario Business Corporations Act*.

The following is a summary of Commission objectives and actions taken by the Commission to meet these objectives.

1998/99 Objectives	*Actions*
Complete the transition from Government to Business Orientation	Established the infrastructure to support the Ontario Securities Commission and introduced operating policies and principles for operation. Made substantial progress toward a 50% increase in staff resources to carry out the OSC mandate.
Investing in Service Delivery	• Introduced new Corporate Finance and Capital Markets Divisions. • Introduced a Market Regulation Team to supervise, monitor and encourage the development of the securities, commodities and derivative market and promote confidence in these various markets in Ontario and Canada. • Established an Investment Funds Team to bring focus to this sector through the review of investment funds filings, the development of investment fund regulatory policy and monitoring ongoing compliance with regulatory requirements. • Introduced a Mergers and Acquisitions Take Over Bids Team that is responsible for reviewing M&A transactions and refining policy in the area. • Redefined the mandate of the General Counsel's Office to provide advice and direction on a broad range of operational, transactional and policy projects to the Chair, the Commissioners, the Executive Director and the staff. • Established a Project Office that supports Commission policy and project management with planning, tracking and resource requirements.
Review Approaches to the Financial Regulatory Framework	Collaborated with the Canadian Securities Administrators (CSA), the Ontario Superintendent of Financial Institutions, Provincial Insurance and Pension Regulators to initiate review of regulation of financial services.

1998/99 Objectives	*Actions*
Harmonization of Canadian Regulatory Requirements	Negotiated a Memorandum of Understanding among Canadian Securities Administrators formalizing the Mutual Reliance Review System. The system provides for "One Stop Shopping" for certain filings.
Develop a Modified Approach to Revenues	Initiated with other CSA regulators a process which will modify our approach to revenues. The goal is to reduce revenues to the level of expenditures, simplify fee structures and provide a more stable and equitable revenue base.
Raise Awareness and Provide Guidance on the Implications of Y2K	Initiated and monitored testing for securities and mutual funds industries. Initiated industry-wide contingency planning for the Y2K problem. Designed and implemented a communications plan to keep market participants and investors aware of progress on Y2K initiatives.
Focus on Implementing an Integrated Disclosure Approach	Established a Continuous Disclosure Team. The new group will focus on the continued movement towards the implementation of an integrated disclosure system which is consistent with the market reality of an expanding secondary market for securities and that more and more investors are making investment decisions based on an issuer's continuous disclosure record.
Increase Emphasis on Integration of Compliance and Enforcement Activities	Strengthened the Compliance and Enforcement continuum with respect to both issuers and registrants. Staffing in these areas has increased by 30%. Investigation and enforcement processes have been streamlined and shortened. Backlogs and referral times have been reduced substantially.
Reinforce Priority for Mutual Fund Regulatory Reform	Developed aggressive policy agenda with new Investment Funds Team. Mutual Funds Sales Practice rule was developed and other rules proposed to establish minimum standards for product distribution and disclosure. Mutual Fund Dealers Association was established and funded.

1998/99 Objectives	*Actions*
Focus on Importance of Alternative Trading Systems and Stock Exchange Reform	Developed guidelines for permitting operations of Alternative Trading Systems. Monitored proposed Stock Exchange reforms including TSE demutualization, exchange alliances and merger proposal.
Propose Proficiency Standards for Financial Planning and Similar Advice	Proposed, with the CSA, to develop new proficiency requirements in cooperation with the Financial Services Commission of Ontario and coordinated with the national insurance regulators. An industry group was organized to obtain consensus on standards of proficiency exams applicable across the financial services sector.
Strengthen Profile of OSC on International Stage	Worked extensively with the Technical Committee of International Organization of Securities Commissions (IOSCO), included were important roles on each of its five working parties and on the joint forum with other international financial regulators.
Improve Inquiry and Complaint Handling Process	Introduced a new structure for inquiry and complaint handling process. Service-oriented approach to handling inquiries is in place, supported by defined performance measures.
Upgrade and Modernize Reporting Requirements for Mining Companies	Co-sponsored with The Toronto Stock Exchange the Mining Standards Task Force which issued its Final Report in February, 1999. Proposed new National Instrument for comment.
Continue Reformulating of Rules	Proposed a number of reformulated rules in conjunction with the CSA. Key among them were the early warning rule, the underwriting conflict rule and a revision of Rule 9.1.
Increase Activity in the Area of Investor Education and Stakeholder Communication	Distributed a broad range of information through the first Investor Education Week, town hall meetings, investor education kits and other materials. Inaugurated www.osc.gov.on.ca.

This calendar represents highlights of completed enforcement actions for the fiscal year 1998/99.

June 11, 1998	*Frank Mersch* agreed not to apply for registration for a period of six months, and the exemptions available under the *Securities Act* were removed from *Peter Cunti* for two years as a result of their deliberately misleading staff of the Commission in the course of an investigation.
July 3, 1998	In *Gaudet, Chesnutt, Cohen and Osler Inc.* the individual defendants received four-year jail sentences arising out of their conduct as principal shareholders and senior officers of the now defunct brokerage firm.The company was fined over $2.6 million.
July 23, 1998	The Commission issued an investor alert regarding *Kipling Investments Ltd.*, purportedly operating out of Toronto and soliciting investors around the world.
September 23, 1998	The Commission ordered that *Koman Info-Link Inc., Koman Investment Inc., Koman Investment Inc. (B.V.I.), Simon Ko, John Ping Sum Lam* and *Jose Castenda* cease trading in securities as a result of their conduct relating to what purported to be a foreign currency trading operation.
October 14, 1998	Orders were made against *Robert Thomislav Adzija, Larry Allen Ayres, David Arthur Bending, Marlene Berry, Douglas Cross, Allan Joseph Dorsey, Allan Etzenga, Guy Fangeat, Richard Jules Fangeat, Michael Hresey, George Edward Holmes, Todd Michael Johnston, Michael Thomas, Peter Kennelly, John Douglas Kirby, Ernest Kiss, Arthur Krick, Frank Alan Latam, Brian Lawrence, Luke John McGee, Ron Masschaele, John Newman, Randall Novak, Normand Riopelle, Robert Louis Rizzuto* and *Michael Vaughan* as a result of their involvement in the sale of securities of *The Saxton Trading Corp., The Saxton Export Corp.*, and various other "Saxton" companies.
December 3, 1998	In *Richard John Smith* and *Synlan Securities Corporation* the respondents' registration was terminated, and their ability to trade in securities was terminated permanently, as a result of Smith's criminal record and his failure to disclose that record to the Commission.

December 15, 1998

In *Belteco Holdings Inc. et al.*, Glen Erikson, Christine Erikson, Kai Hoesslin and Harcourt Wilshire had their exemptions removed for life, subject to certain exceptions, as a result of their involvement in a scheme that was manipulative, deceptive and abusive of the capital markets. Peter Mitchell was reprimanded for his involvement. Glen Erikson and Christine Erikson have appealed the Commission's decision to the Divisional Court.

January 28, 1999

A cease trading order against *Tactman Investments (Canada) Inc.* and *Tanrich Investment Consultant (Overseas) Ltd.* was made permanent.

February 18, 1999

Asbestos. On February 18, 1999, the Court of Appeal for Ontario overturned a Divisional Court ruling, and upheld the Commission's decisision in the *Societe Nationale de l'Amante* matter (commonly known as "Asbestos Corporation"). In that case, the Commission dismissed the application of the Committee for Equal Treatment of Asbestos Minority Shareholders (CETAMS) in which CETAMS sought an order against the Quebec government. CETAMS is seeking leave to appeal the Ontario decision to the Supreme Court of Canada.

March 2, 1999

David Singh, Jeffrey Lipton, Infinity Investment Counsel Ltd. and *Fortune Financial Corporation* were sanctioned by the Commission regarding an investment made by Infinity mutual funds in a related entity. In subsequent proceedings, all respondents except Fortune were sanctioned as a result of a misleading advertisement relating to the earlier proceeding.

March 11, 1999

Dav Sukhraj was reprimanded by the Commission for his failure, for a considerable time, to comply with a representation made to the Commission that he would cover improper losses suffered by clients of a business he had purchased.

March 29, 1999

In *Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd., Steve Stavro, Brian Bellmore* and *Donald Crump*, the corporation agreed to pay $1.6 million to the Commission, and the individual respondents agreed not to act as directors of a public company for eighteen months. The sanctions resulted from inadequate disclosure made in connection with the takeover of Maple Leaf Gardens, Limited.

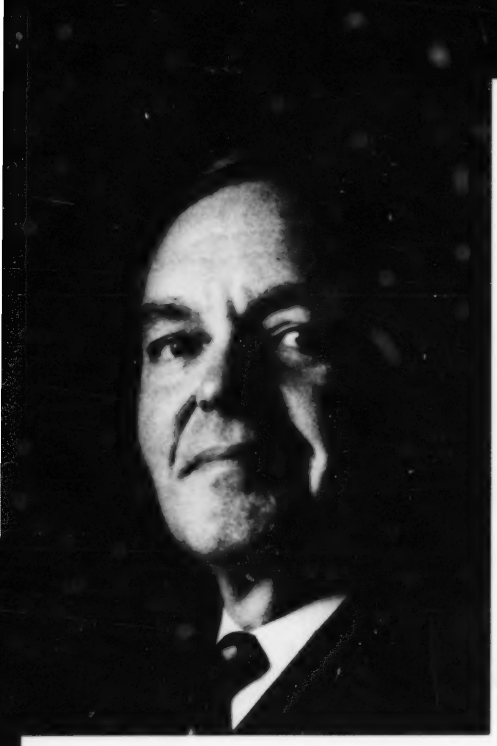

David A. Brown, Q.C.
Chair

A New Energy at the OSC

A message from the Chair There is a new sense of energy at the Ontario Securities Commission. That energy was evident throughout 1998/1999, as the Commission's staff made substantial progress in transforming our organization into a more effective and accountable self-funded Crown Corporation. The details of this accountability are found in the Management's Discussion and Analysis which accompanies this report. Equally invigorating was the regulatory leadership role that the OSC and its staff are increasingly playing on a national and international basis.

At home and around the world, the OSC is gaining a well-earned reputation for shaping innovative, flexible solutions – solutions which protect investors, provide clear and fair rules to market participants, and ensure the vitality of capital markets in a rapidly changing environment.

A New Regulatory Playing Field An excellent example of this reputation at work is our collaboration with the CSA (Canadian Securities Administrators) last year to begin the reformulation of financial services regulation in Canada. To understand this issue, we need to briefly look back: the regulatory system that is currently in existence in this country evolved more than three decades ago. Put simply, it is a system based on the regulation of institutions, rather than on the financial products and services those institutions provide.

While that system may have been appropriate then – when the activities of banks, insurance companies, securities firms and trust companies tended to be unique to each institution – it no longer reflects the realities of present-day markets. Today, the lines between financial services players have blurred: institutions are offering increasingly similar products and services, while being regulated very differently at provincial and federal levels.

Clearly, it no longer makes sense to divide regulatory responsibilities along institutional lines. Accordingly, last year we collaborated with the CSA, federal banking regulators and provincial regulators of insurance, trust and loan, and pension fund companies to lay the groundwork for a level and more effective regulatory playing field which assigns authority along functional lines.

Toward a Virtual National Commission Inherent in this discussion is the issue of regulatory fragmentation. With 13 separate securities regulators (10 provinces and, now, three territories) operating in what is essentially one capital market, there is great potential for inefficiency and inconsistency. While early efforts to build a national securities commission met some regional resistance, the OSC worked with the CSA last year to develop a Mutual Reliance Review System (MRRS).

At its core, the MRRS is an agreement that securities regulators in one province are prepared to rely on the analysis, review, and recommendations of those in another province for certain filings made in more than one jurisdiction. This agreement – which prevents administrative duplication and fills regulatory gaps – reduces fragmentation and encourages greater participation amongst regulators.

The MRRS is but one piece of the Canadian Securities Regulatory System, the national system of harmonized, coordinated rules administered by the CSA.

Bringing Method to Mutual Fund Regulation Last year was also a milestone year for mutual fund regulatory reform. Canadians now have more money invested in mutual funds than they have on deposit at banks and other financial institutions. In response to this unprecedented growth, the OSC – in concert with the CSA – supported a joint venture between the Investment Dealers Association and the Investment Funds Institute of Canada to form the Mutual Fund Dealers Association, a new self-regulatory organization for all mutual fund market participants.

The OSC's new Investment Funds team was instrumental in this process, which also entailed developing stronger prospectus disclosure standards and codes of conduct for the mutual fund industry. In this regard, we have played an important role in carrying out the recommendations made in the 1995 Stromberg report on Regulatory Strategies for the Mid-90s.

Focusing on Alternative Trading Systems Another critical issue that faces securities regulators, market participants and investors alike is the explosive growth of alternative electronic trading systems. In 1998/1999, the OSC played a leading role in establishing guidelines for introducing these systems in Canada.

This process began early in the year when we, along with other CSA members, hosted a public forum – attended by a cross-section of market participants – to table submissions on how a "made-in-Canada" alternative electronic trading system should be designed. Armed with this information, and in consultation with the SEC in the United States, the CSA designed a program which would permit alternative trading systems to operate in Canada without perpetuating the fragmentation of trading systems that we are currently experiencing.

We have prepared the new alternative trading systems rules in ongoing consultation with the Canadian stock exchanges, as well as with potential alternative trading systems providers.

Leading the Year 2000 Drive No annual report, regardless of the sector, would be complete without reference to Year 2000 initiatives. At the OSC, this discussion takes on even greater significance, as it encompasses not only the steps we have taken internally to be Y2K-ready, but the leading role that we have taken along with our CSA colleagues to mobilize the market to address this critical issue.

Our Year 2000 mandate is clear: to protect investors and the integrity of the Canadian capital market. In early 1998, our efforts focused on raising awareness, providing guidance and monitoring market participants' progress. Later in the year, that focus shifted decidedly toward testing and contingency planning.

The CSA has designed a mandatory, industry-wide testing regime to help minimize the potential risks associated with the changeover of the millennium. During the year, we also worked alongside the CSA to develop a program to review reporting issuers' Y2K disclosure, and developed a registrants' national status reporting system on Y2K readiness. These

status reports, available on our Web site, give market participants and investors a valuable tool to evaluate the readiness of the organizations with which they do business.

A Place at the International Table My predecessors at the OSC began a tradition of involvement in securities regulation on an international level. Today, our contributions to worldwide regulatory harmonization have become even more important as securities trading becomes an increasingly global activity. For example, we play a senior role in the International Organization of Securities Commissions (IOSCO), and members of our staff are active members in all of IOSCO's working groups.

This involvement helps us promote a system under which the products that Canadians have access to outside our borders will be subject to the same regulatory rigours as they are here at home. It also assures Canadian companies that doing business internationally will not become a regulatory burden. Equally important, it gives the OSC access to the most current thinking around securities regulation.

At a global, national and provincial level, the OSC undertook many important initiatives last year. As we look to the coming year, we will be focusing our energies on making even greater progress on these initiatives, remaining responsive to emerging market and enforcement issues, and continuing our role as change agents on every regulatory level.

It's an ambitious agenda. We have the dedication to carry it out.

Charles F. Macfarlane
Executive Director

A New Way of Doing Business

A message from the Executive Director It is, perhaps, an understatement to say that 1998/1999 was a year of unprecedented change at the Ontario Securities Commission. As we embarked on our first full year as a self-funded Crown Corporation, the OSC made enormous strides within our own walls to become a more business-focused, results-oriented organization. Concurrently – as David Brown has discussed – we played a highly active regulatory role, ensuring investors enjoy fair and efficient capital markets.

Our success is due in great part to the efforts of our predecessors. Despite years of chronic under funding, the management and staff of the OSC performed admirably and created the platform on which we are now building.

Building a Business Culture Restructuring the OSC was very much a case of confronting a blank page. We had to build, from the ground up, many systems and infrastructures that had previously not been under our control. We consciously took a very assertive approach – much like that used in a retail organization – to re-build an OSC that is keenly responsive to the needs of the marketplace.

In building that bridge to our marketplace, we are putting in place a number of critical supports. These include new compensation, budgeting and financial accounting systems, and implementing a new technological platform for our internal systems.

We also brought our employee salary structure in line with the marketplace. The benefits of this move are twofold: it allows us to retain the truly talented and dedicated team of employees that was already on board at the OSC, while positioning us to attract even more top candidates as we increase our staff complement by about 50% in the coming year.

Serving Our Markets We made a number of key moves last year to reflect the changing financial landscape in Ontario and across the country. We began by transforming our Market Operations area into two distinct branches: Corporate Finance, which oversees issuers, and Capital Markets, which oversees markets – both existing and emerging – and distributors in those markets.

We also created an Investment Funds Team, which focuses on the policy and disclosure activities of mutual fund issuers, managers and sales forces. This specialized team has its finger on the pulse of emerging issues in the mutual fund industry, enabling the OSC to be more pro-active in regulating this increasingly prominent market.

Similarly, we established a Take Over Bid Team, to review and refine policies relating to take-over bids, mergers and acquisitions, and to provide advice to players involved in these activities before dispute hearings are convened.

A new Market Structures Team, part of our Capital Markets branch, is now in place to oversee self-regulatory organizations (SROs) in the areas of markets and clearing. This team also focuses on new trends and issues, such as the demutualization of the TSE, and is very involved in crafting new policy to deal with the rapid growth of alternate trading systems including those found on the Internet.

We also created a Continuous Disclosure Team: in the past, the OSC's focus on issuers was primarily centered on reviewing prospectuses for primary offerings. Today, however, with more than 90% of the activity happening in the secondary market, we need to protect investors by overseeing the disclosures that companies make on a continuous basis.

These moves directly support our compliance-enforcement function, and ultimately make us that much more effective at protecting investors and maintaining the well-being of capital markets. The best evidence of our success is the fact that, in 1998/1999, we were able to complete a number of significant enforcement initiatives under an accelerated timetable, and to take on an expanded list of investigations.

Making Contact Much Better Last year, the OSC received close to 8,000 calls and letters from individuals with inquiries and complaints. Last year, those same individuals began to encounter a far more customer-friendly reception than in years past. That's because we are in the process of re-positioning our Inquiries and Complaints area as a Contact Centre – not unlike what you would find in a retail distributor. We're backing up this commitment with staff training and are in the process of installing more responsive call centre technology.

The benefit to constituents is more rapid, accurate handling of their calls; for the OSC, it supports our enforcement efforts, as calls can be better assessed for their potential to turn into enforcement issues.

There's Much Afoot There is a great deal happening at the OSC – I've touched on just a fraction of it. With so much activity planned and underway, it is vital that we remain focused on the activities which best serve the interests of our constituents. That's why we have implemented a new project management system, to ensure we allocate the appropriate resources and attention to those projects that will have the greatest impact.

This system – along with our capable and larger team, more dynamic structure, and newfound financial independence – will be critical as we continue to make the OSC a more accountable, responsive and influential organization even while demand for our services grows.

As we look ahead, our focus – in addition to the regulatory initiatives outlined by David Brown – will be on completing the transition and the significant growth we have targeted in all areas; implementing a state-of-the-art case management system and an even more powerful prioritization system in our Enforcement Branch; taking an additional step toward fulfilling our commitment to reduce our fees; and instituting a formal performance measurement program to foster even greater accountability to our constituents.

The pace and level of change at the OSC has been extraordinary. But then, so too has the pace and level of change in our financial markets. Backed by an equally extraordinary team, the Ontario Securities Commission is in excellent shape to meet the demands.

Things just aren't what they used to be. Neither are we.

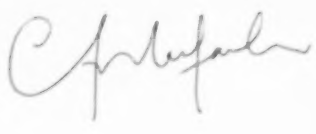

respond

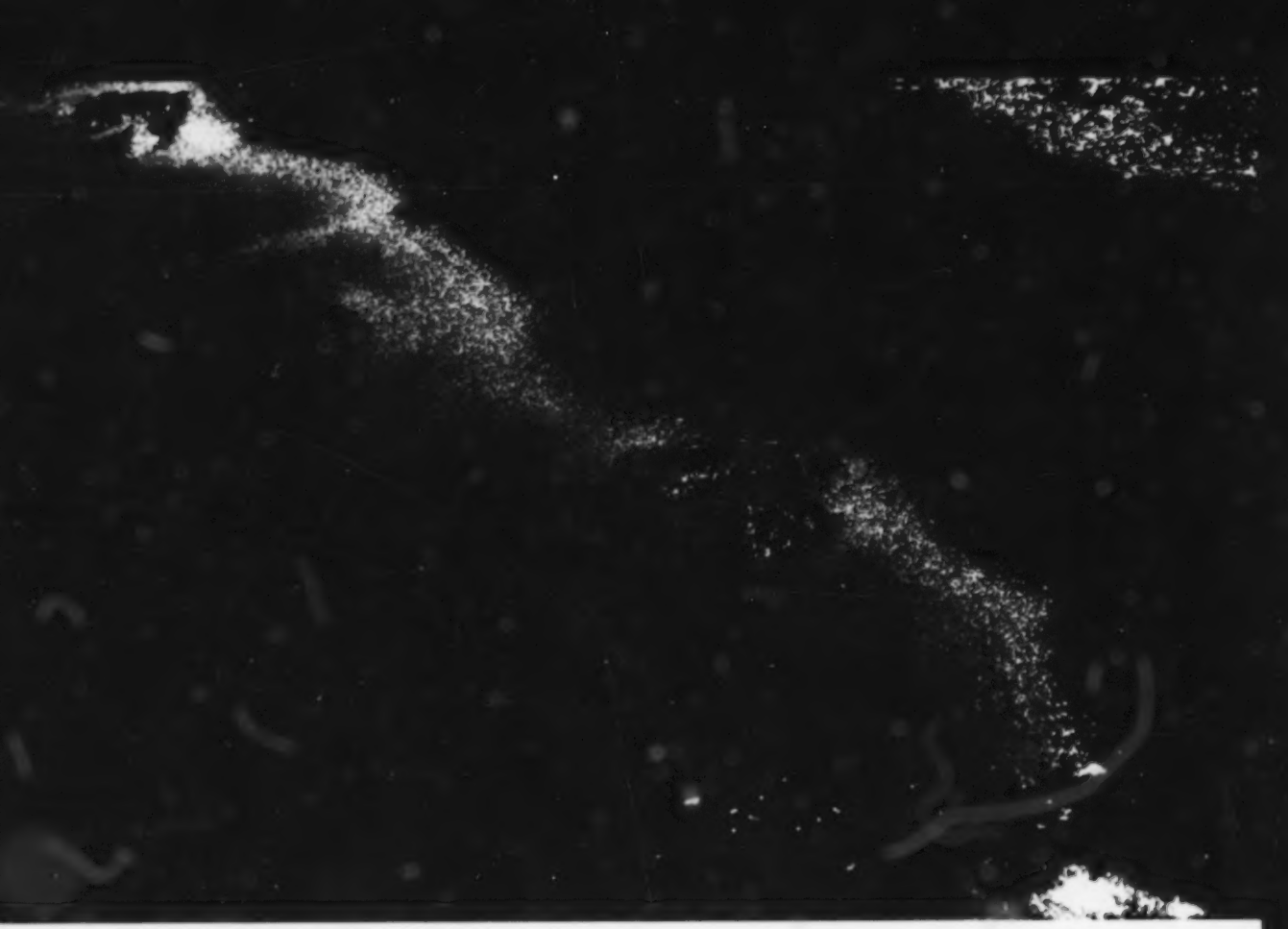

Being aware of change is all very well and good. One could hardly fail to note the forces of change at work in our financial markets – forces that have given way to the appearance of new providers and products, just as they have prompted the disappearance of global and institutional financial borders. Yet recognizing change is just one step on the path towards our goal of strong capital markets and healthy economic growth. The more critical part of the journey is how well we anticipate the changing tides, and how rapidly we respond with fitting answers.

The OSC's bottom line is simple: we are here to protect investors and to foster fair and efficient capital markets. Inherent in this mandate is the need to set clear, reasonable and flexible rules that will instill confidence in investors.

We are making great strides in balancing these objectives. We are finding innovative ways to safeguard investors while relieving market participants of multiple layers of regulation.

rapid change calls for decisive action

Last year we worked with the CSA to develop reforms to mutual fund regulation. Among other recommendations, the new prospectus disclosure system proposes that investors receive a short, plain-language Simplified Prospectus with fund-specific information provided in a catalogue format to facilitate comparison among funds.

Another initiative last year was our work with more than a dozen industry participants to develop guidelines for alternative trading systems. With Internet trading and offerings becoming increasingly popular, we have, along with the CSA, requested comments on two policies dealing with electronic issues.

Also important is the OSC's contribution toward a new model for Canadian financial services regulation — one which would yield a better supervised regulatory system that deals with all market issues, and a disclosure system that would allow investors to make more accurate product comparisons.

The radical changes we are making to the size, shape and structure of the OSC are our answer to changes in the marketplace. While we are quickly and efficiently reshaping ourselves on the inside, we are by no means complacent on the outside: throughout last year we played an active role in developing new solutions that respond to the needs of investors and market participants in Ontario, Canada and around the globe.

Remaining flexible to the sometimes disparate needs of our constituents can be an intricate dance – one which requires us to form co-operative relationships with investors, companies seeking capital and the intermediaries that bring these two groups together.

In 1998 we laid the groundwork for these more interactive relationships. We began to improve two-way communications by re-thinking the way we deal with inquiries and complaints. With calls to the OSC increasing by 30% over the previous year, plans are well underway to increase Contact Centre staff by 40%, a move that will allow us to respond to calls and inquiries more quickly and accurately. Our new Web site, which averages 3300 visits per week, is another way we are making better contact with our constituents. The

sometimes the greatest strength is flexibility

OSC also played a key role in educating investors during National Investor Education Week, including participating with other investor associations in community education seminars throughout the province.

We also increasingly involved our constituents in policy-making discussions. The joint OSC/Toronto Stock Exchange Mining Standards Task Force is a case in point. More than 100 commentators had an opportunity to provide input into its final report, which contained recommendations to preserve Canada's leadership in the exploration and mining industry, while ensuring investor protection, and reinforcing global investor confidence in the Canadian securities markets.

With these seeds planted, we will be branching out even further to capture and respond to the voices of our constituents: regular surveys and feedback mechanisms to pinpoint their key issues will become an integral part of the OSC mandate. We will also scrutinize our own actions by instituting a formal "balanced scorecard" performance measurement program.

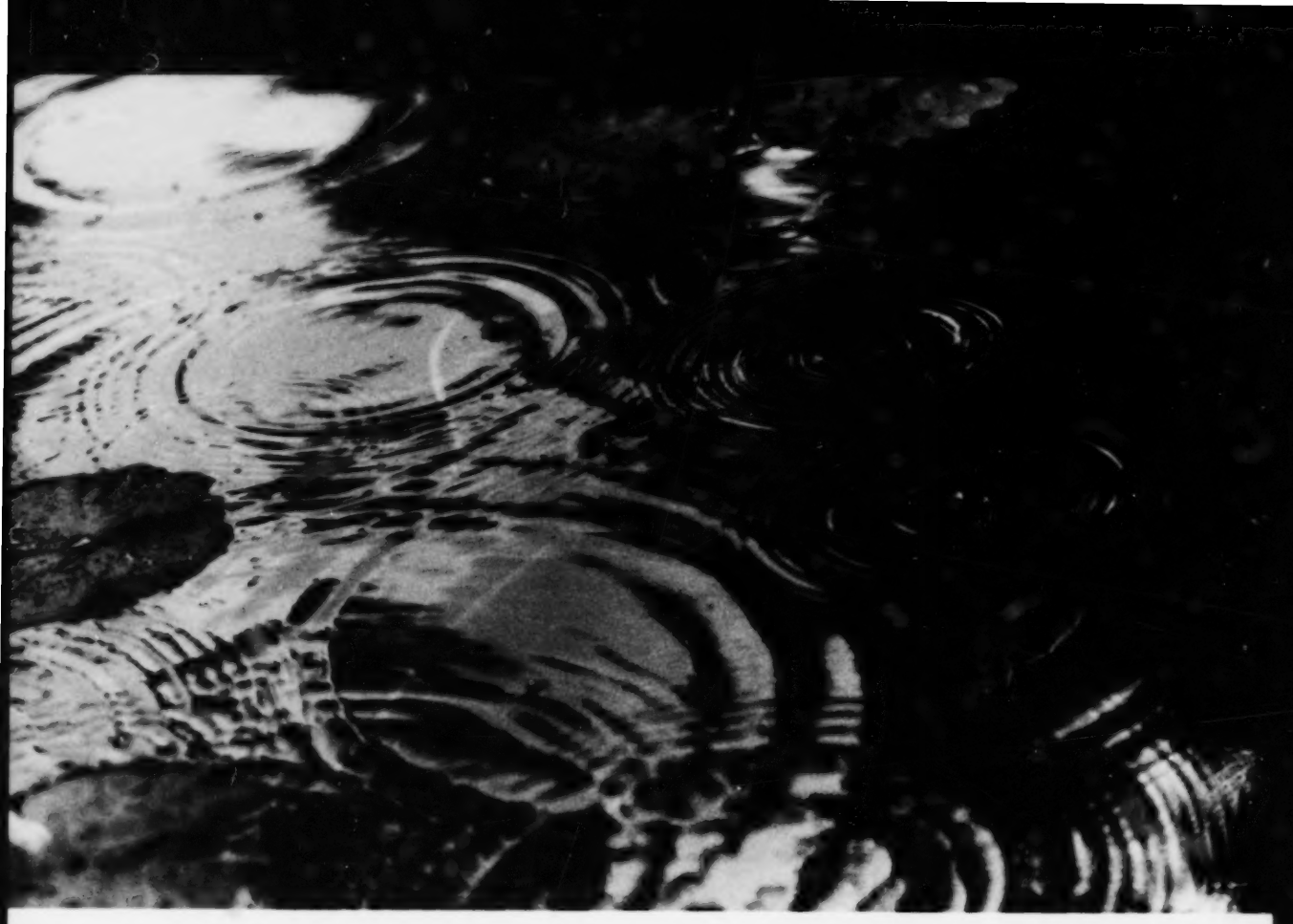

Adding depth and breadth to our already impressive pool of talent is key to improving the efficiency and timeliness of investigations and enforcement activities. And our goal of attracting the best and the brightest is working – by gaining control over our agenda, and bringing our salary structure in line with the marketplace, we are transforming the OSC into a destination employer.

Adding numbers to our ranks is just the beginning. We have also renewed our internal organization to reflect today's market realities. We are encouraging the cross-fertilization of ideas and skills by moving staff between our seven branches, and undertaking targeted training and development programs. We are fostering a team approach, which assures our constituents of more timely, consistent and comprehensive responses.

Our commitment to giving our staff the big picture flows beyond our walls and across national and international borders. This is evident in the contributions that OSC

from each drop springs a pool

representatives make to national regulatory efforts alongside their CSA colleagues. Our leadership role in preparing for the Year 2000 included helping to identify 31 key market participants as crucial links within the Canadian capital markets system and reviewing the adequacy of Y2K disclosure of more than 100 companies.

Our staff also played a key role in the Mutual Reliance Review System. Last year, more than 140 delegates from across Canada attended the OSC-hosted training session for MRRS – a system which will result in far more efficient and effective regulation across the country. The OSC was also well represented on a global level, in particular through the Technical Committee of the International Organization of Securities Commissions.

Call it the ripple effect. Our diversely skilled staff, in tune with our ever-expanding, ever-changing role in the marketplace, is renewing the strength and mandate of the OSC.

1999 – 2000 Corporate Priorities

The Commission will continue to recruit aggressively in the 1999/2000 fiscal year to ensure operations are appropriately staffed to provide consistent, timely and reliable services of superior value. In furtherance of its strategic goals, resources will be focused on the following corporate priorities:

1) Provide leadership in readying the capital markets for Y2K; support industry testing and contingency plan development; perform follow up reviews of registrant and issuer disclosure programs.

2) Significantly increase resources in Capital Markets, Corporate Finance and Enforcement to provide additional focus on monitoring of compliance with disclosure requirements by market participants and increased emphasis on case assessment, investigations and enforcement.

3) Lead initiatives to redefine the mandates and activities of all Canadian regulators of financial service providers. Contribute to increased coordination of financial services regulation within Ontario through participation in Ontario Council of Financial Regulators.

4) In conjunction with CSA partners address issues arising from the proposed restructuring of Canadian exchanges.

5) Provide an effective regulatory regime for existing, alternative, and emerging trading systems including the Internet.

6) Complete fee review with CSA partners and begin to implement restructured fees to bring revenues and costs into closer alignment.

7) Support the establishment and recognition of the Mutual Fund Dealers Association and seek regulatory options to improve the governance of mutual funds.

8) Participate actively in international organizations (e.g. IOSCO) to represent Ontario during the development of regulatory standards and approaches related to international capital markets.

9) Propose reforms of prospectus and continuous disclosure requirements for mutual funds.

10) Develop proficiency standards for financial planning and rules for implementation.

For the detailed operational priorities of the OSC for 1999 – 2000, please refer to the OSC's "Statement of Priorities for 1999 – 2000" which is available on the OSC Web Site, www.osc.gov.on.ca, or through the publications line, (416-593-3699).

Design: Haughton Brazeau Design Associates Limited, Mississauga

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario

direction et cadres supérieurs

1999 - 2000

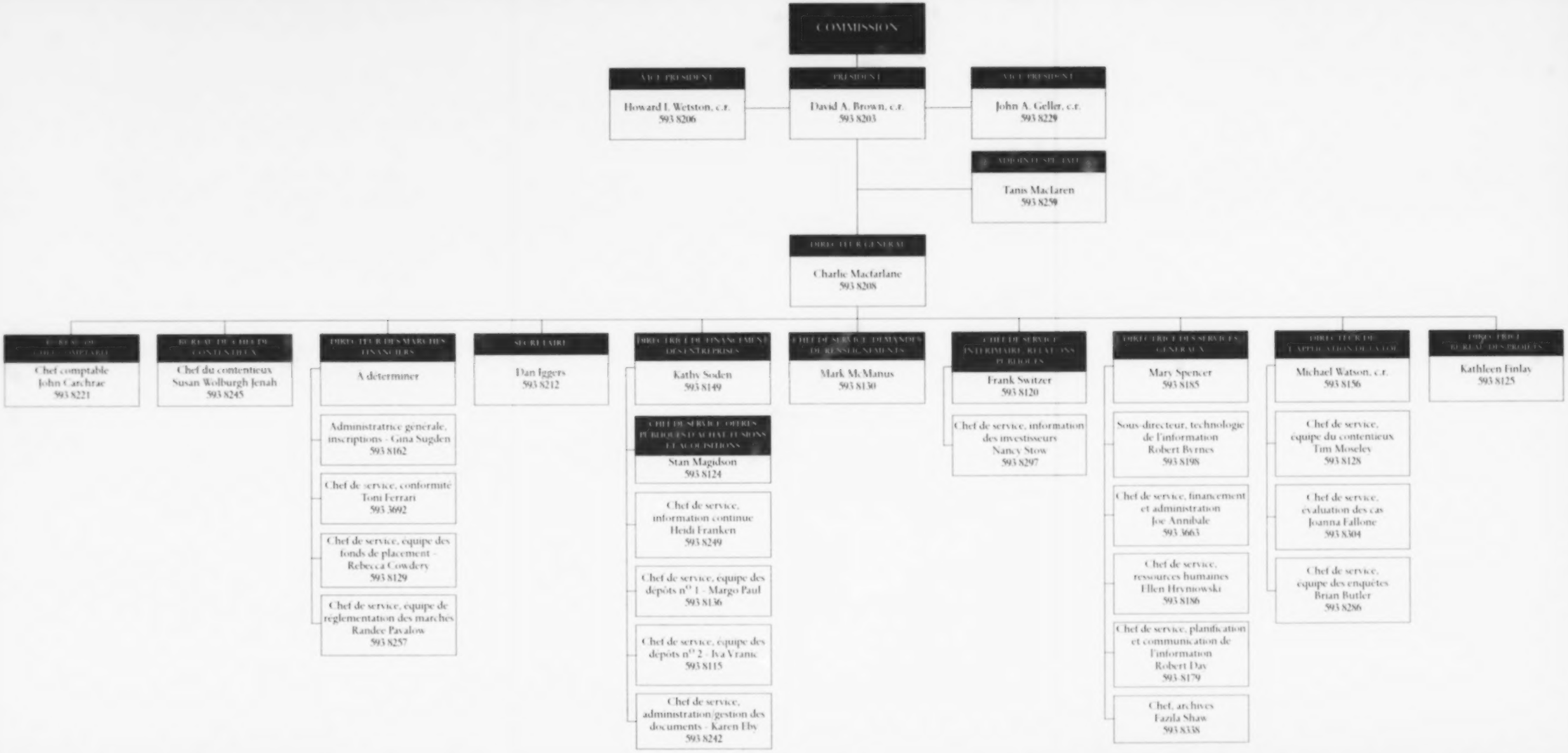
COMMISSION
VICE-PRÉSIDENT
Howard I. Wetston, c.r.
593 8206
PRÉSIDENT
David A. Brown, c.r.
593 8203
VICE-PRÉSIDENT
John A. Geller, c.r.
593 8229
ADJOINTE SPÉCIALE
Tanis MacLaren
593 8259
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Charlie Macfarlane
593 8208
BUREAU DU CHEF COMPTABLE
Chef comptable
John Carchrae
593 8221
BUREAU DU CHEF DU CONTENTIEUX
Chef du contentieux
Susan Wolburgh Jenah
593 8245
DIRECTEUR DES MARCHÉS FINANCIERS
À déterminer
Administratrice générale, inscriptions - Gina Sugden
593 8162
Chef de service, conformité
Toni Ferrari
593 3692
Chef de service, équipe des fonds de placement - Rebecca Cowdery
593 8129
Chef de service, équipe de réglementation des marchés
Randee Pavalow
593 8257
SECRÉTAIRE
Dan Iggers
593 8212
DIRECTEUR DU FINANCEMENT DES ENTREPRISES
Kathy Soden
593 8149
CHEF DU SERVICE OFFRES PUBLIQUES D'ACHAT, FUSIONS ET ACQUISITIONS
Stan Magidson
593 8124
Chef de service, information continue
Heidi Franken
593 8249
Chef de service, équipe des dépôts n° 1 - Margo Paul
593 8136
Chef de service, équipe des dépôts n° 2 - Iva Vranic
593 8115
Chef de service, administration/gestion des documents - Karen Eby
593 8242
CHEF DE SERVICE DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS
Mark McManus
593 8130
CHEF DE SERVICE INTÉRIMAIRE, RELATIONS PUBLIQUES
Frank Switzer
593 8120
Chef de service, information des investisseurs
Nancy Stow
593 8297
DIRECTEUR DES SERVICES GÉNÉRAUX
Mary Spencer
593 8185
Sous-directeur, technologie de l'information
Robert Byrnes
593 8198
Chef de service, financement et administration
Joe Annibale
593 3663
Chef de service, ressources humaines
Ellen Hryniowski
593 8186
Chef de service, planification et communication de l'information
Robert Day
593 8179
Chef, archives
Fazila Shaw
593 8338
DIRECTEUR DE L'APPLICATION DE LA LOI
Michael Watson, c.r.
593 8156
Chef de service, équipe du contentieux
Tim Moseley
593 8128
Chef de service, évaluation des cas
Joanna Fallone
593 8304
Chef de service, équipe des enquêtes
Brian Butler
593 8286
DIRECTRICE, BUREAU DES PROJETS
Kathleen Finlay
593 8125

COMMISSION
VICE-PRÉSIDENT
Howard L. Wetston, c.r.
903 S206
PRÉSIDENT
David A. Brown, c.r.
903 S203
VICE-PRÉSIDENT
John A. Geller, c.r.
903 S229
ADJOINTE SPÉCIALE
Tami MacLaren
903 S230
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Charles MacGregor
903 S208
BUREAU DU CHEF COMPTABLE
Chef comptable
John Cachia
903 S221
BUREAU DU CHEF DU CONTENTIEUX
Chef du contentieux
Susan Wolburgh Jenah
903 S245
DIRECTEUR DES MARCHÉS FINANCIERS
Adjoint(e) vacant(e)
Administrateur général
inscriptions : Lana Sagdeo
903 S162
Chef de service, conformité
Tom Ferrari
903 S692
Chef de service, équipe des
fonds de placement
Rebecca Cowden
903 S129
Chef de service, équipe de
réglementation des marchés
Randee Pegalow
903 S257
SECRÉTAIRE
Don Eggers
903 S212
DIRECTRICE DU FINANCEMENT DES ENTREPRISES
Kathy Soden
903 S149
CHEF DE SERVICE, OFFRES PUBLIQUES D'ACHAT, FUSIONS ET ACQUISITIONS
Stan Magidson
903 S124
Chef de service,
information continue
Heidi Franken
903 S249
Chef de service, équipe des
dépôts n° 1 : Margo Paul
903 S146
Chef de service, équipe des
dépôts n° 2 : Jea Vrana
903 S113
Chef de service,
administration/gestion des
documents : Karen Ebe
903 S242
CHEF DE SERVICE, DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS
Mark McManus
903 S130
CHEF DE SERVICE INTÉRIMAIRE, RELATIONS PUBLIQUES
Frank Switzer
903 S120
Chef de service, information
des investisseurs
Nancy Sim
903 S297
DIRECTRICE DES SERVICES GÉNÉRAUX
Marc Spencer
903 S185
Sous-directeur, technologie
de l'information
Robert Ferries
903 S108
Chef de service, investissement
et administration
Eric Arnoldi
903 S063
Chef de service,
ressources humaines
Ellen Heymowski
903 S156
Chef de service, planification
et communication de
l'information
Robert Day
903 S170
Chef, archives
Fazila Shaw
903 S338
DIRECTEUR DE L'APPLICATION DE LA LOI
Michael Watson, c.r.
903 S156
Chef de service,
équipe du contentieux
Tom Mosley
903 S128
Chef de service,
évaluation des cas
Joanna Fallon
903 S304
Chef de service,
équipe des enquêtes
Brian Butler
903 S286
DIRECTRICE, BUREAU DES PROJETS
Kathleen Emlay
903 S125

C'est en grande mesure grâce à la détermination et au professionnalisme de son personnel que la CVMO est en mesure de suivre de près l'évolution du marché. Tirer parti de cet atout, voilà une grande priorité pour la Commission au cours de l'exercice actuel.

David Brown

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
20, rue Queen ouest
Bureau 800
Toronto (Ontario) M5H 3S8

Téléphone : (416) 597-0681
Renseignements généraux : (416) 593-8314
Publications : (416) 593-3699
Site Web : www.osc.gov.on.ca

Voici quelques publications que l'on peut obtenir en communiquant avec le service des publications ou le site Web :

Trousse d'information pour les investisseurs (ACVAP)
Introduction aux placements dans les valeurs mobilières
Information pour les investisseurs – les actions cotées en cents
Comment choisir un conseiller financier – les questions à poser

Le Bulletin, Perspectives, est publié tous les trois mois. On y trouve un résumé des nouvelles orientations, des projets de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) en matière de valeurs mobilières et des mesures d'application de la loi. On peut obtenir ces publications sur le site Web de la CVMO ou en communiquant avec le service des publications de la CVMO au 416 593-3699.

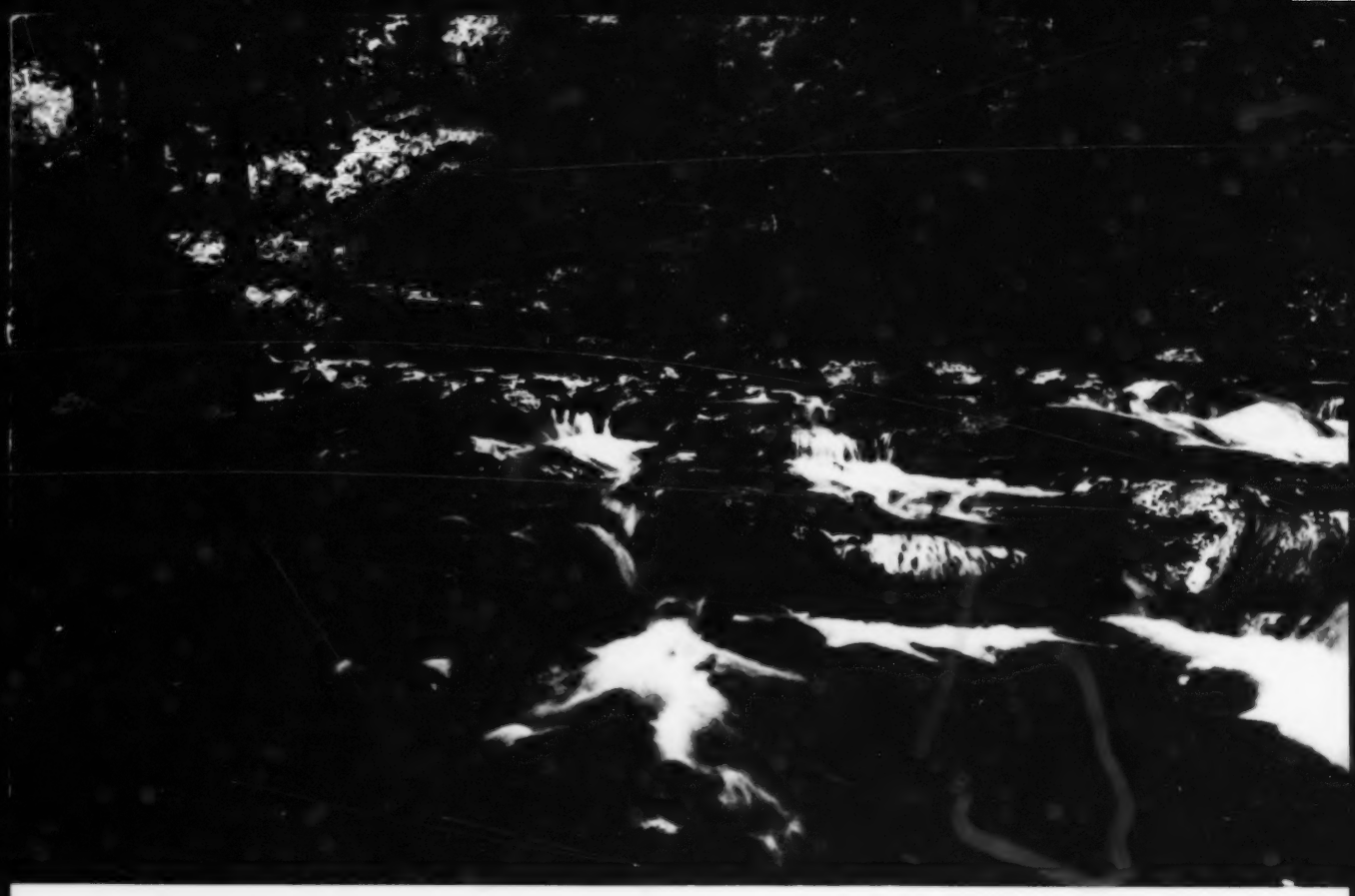

Une évolution rapide nécessite des mesures énergiques

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario

Rapport annuel 1999

prévoir

Une nouvelle structure qui reflète les marchés.

L'exercice précédent, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) s'est restructurée pour mieux refléter le visage nouveau des marchés financiers et mieux répondre aux besoins nouveaux de ses clients. Elle a resserré les liens généraux entre ses sept directions principales (Application de la loi, Financement des entreprises, Marchés financiers, Relations publiques, Services généraux, Bureau du chef comptable et Bureau du chef du contentieux) afin de mieux assurer la protection des investisseurs et de favoriser l'équité et l'efficacité des marchés financiers.

notre vision

Être reconnu comme un organisme de réglementation qui fixe des normes et qui applique avec équité des règles claires visant à protéger les investisseurs, tout en assurant l'existence de marchés financiers efficaces pour les utilisateurs qui se conforment aux règles.

notre mandat

Protéger les investisseurs contre les pratiques déloyales, irrégulières et frauduleuses et favoriser des marchés financiers justes et efficaces en Ontario et la confiance en ceux-ci.

notre stratégie

S'attacher à réaliser notre mandat dans un esprit d'efficacité et de dynamisme... Faire preuve de rigueur pour appliquer les règles du marché... Se montrer innovateur dans l'exercice des pouvoirs réglementaires dans un marché en évolution rapide.

Direction des Marchés financiers	• Répond de la réglementation des personnes et sociétés inscrites, des produits de placement, des marchés et des systèmes de compensation et de règlement. La direction se compose des services Réglementation des marchés, Observation, Inscription et Fonds de placement.
Direction du Financement des entreprises	• Répond de la réglementation des sociétés cotées en Bourse, des émissions et des financements, du dépôt des documents d'information continue, des offres publiques d'achat, des fusions et des acquisitions, de l'administration et de la gestion des documents.
Direction de l'Application de la loi	• Protège les investisseurs et favorise l'intégrité du marché grâce à l'application ferme, équitable et efficace des lois ontariennes en matière de valeurs mobilières.
Direction des Relations publiques	• Appuie et encourage les communications de la CVMO avec ses intervenants.
Direction des Services généraux	• Fournit des services généraux innovateurs, efficaces et à valeur ajoutée dans le cadre des programmes de la Commission.
Bureau du chef du contentieux	• Joue un rôle de premier plan dans les questions d'ordre juridique et d'orientation, participe à l'élaboration des instructions générales et assure un appui aux projets opérationnels.
Bureau du chef comptable	• Fournit des conseils sur des questions comptables et d'orientation au personnel de la CVMO et aux émetteurs assujettis, dégage les nouveaux problèmes d'orientation, participe à l'élaboration des instructions générales et fournit un soutien aux projets opérationnels.
Objectifs	• Redéfinir les façons d'envisager le cadre réglementaire du secteur des services financiers • Resserrer les liens entre l'observation et l'application de la loi • Élaborer et mettre en œuvre un régime d'information intégré • Jouer activement un rôle clé dans la préparation des marchés financiers canadiens au passage à l'an 2000 • Améliorer le processus de traitement des demandes de renseignements et des plaintes • Favoriser une communication active afin d'optimiser la protection des investisseurs • Mener à bien le changement d'optique de l'organisme, qui passe de gouvernementale à commerciale • Faire valoir les perspectives de carrière à la CVMO

Nos commissaires

Au nombre de douze, ces personnes dirigent la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Composé de neuf membres à temps partiel, d'un président et de deux vice-présidents à plein temps, le groupe constitue une ressource exceptionnelle qui apporte une riche expérience aux différents rôles que la Commission est appelée à jouer.

La Commission formule des directives, fixe des règles et sert de tribunal administratif ou quasi judiciaire. En outre, elle présente des recommandations au ministre des Finances sur des modifications à apporter aux lois. La CVMO étant devenue une société de la Couronne autofinancée, les membres font également partie du conseil d'administration de la Commission et, à ce titre, ils surveillent les activités opérationnelles et financières de cette dernière.

Glorianne Stromberg a été nommée en 1991 et a donné sa démission en décembre 1998.

David A. Brown, c.r.	président de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario depuis le 15 avril 1998.
John A. Geller, c.r.	nommé vice-président en novembre 1993. De novembre 1996 à avril 1998, il faisait office de président intérimaire.
L'Honorable Howard J. Wetston, c.r.	nommé vice-président en janvier 1999.
Morley P. Carscallen, f.c.a.	vice-président de juillet 1996 à novembre 1998, ayant servi en tant que membre de la Commission depuis novembre 1992. Il est actuellement membre de la Commission.
Kerry D. Adams, c.a.	nommé en septembre 1996.
Stephen N. Adams, c.r.	nommé en décembre 1996.
Derek Brown	nommé en octobre 1997.
J.E. (Jake) Howard, c.r.	nommé en novembre 1996.
Robert Korthals	nommé en mars 1995.
Helen M. Meyer	nommée en avril 1994.
R. Stephen Paddon, c.r.	nommé en janvier 1998.
G. Patrick H. Vernon, c.r.	nommé en novembre 1995.

La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario est l'organisme de réglementation chargé de surveiller le secteur des valeurs mobilières en Ontario. Elle s'occupe de l'application de la *Loi sur les valeurs mobilières*, de la *Loi sur les contrats à terme sur marchandises* ainsi que de certaines dispositions de la *Loi sur les sociétés par actions de l'Ontario*.

Voici un aperçu des objectifs de la Commission et des moyens qu'elle a mis en oeuvre pour les réaliser.

Objectifs de 1998-1999	*Moyens mis en oeuvre*
Mener à bien la transition d'une orientation gouvernementale à une optique commerciale	• La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario a mis en place l'infrastructure qui l'appuie et a adopté les directives et principes opérationnels qui s'y rattachent. Elle a réalisé des progrès importants vers l'augmentation de 50 pour cent de ses effectifs afin de mener à bien son mandat.
Investir dans la prestation des services	• La CVMO a créé deux nouvelles directions : Financement des entreprises et Marchés financiers. • Elle a créé une équipe de réglementation des marchés chargée de surveiller, de contrôler et d'encourager l'expansion du marché des actions, des produits de base et des produits dérivés et de stimuler la confiance en ses différents marchés en Ontario et au Canada. • Elle a mis sur pied une équipe de fonds de placement ayant pour mission de valoriser ce secteur grâce à l'examen des prospectus des fonds de placement, à l'élaboration de directives de réglementation des fonds de placement et au contrôle permanent de l'observation des exigences de réglementation. • Elle a formé une équipe des fusions, acquisitions et offres publiques d'achat, chargée d'examiner les activités en matière de fusions et d'acquisitions et à mettre au point des directives dans ce domaine. • Elle a redéfini le mandat du Bureau du chef du contentieux afin que celui-ci prodigue des conseils et des directives sur un vaste éventail de projets opérationnels et d'orientation pour le président, les commissaires, le directeur général et le personnel. • Elle a mis en place un bureau de projets qui appuie la gestion des politiques et projets de la Commission dans le domaine de la planification, du suivi et des ressources.
Réexaminer les mécanismes du cadre de réglementation applicable au secteur des services financiers	• Elle a collaboré avec les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, le Surintendant des institutions financières de l'Ontario, et les organismes provinciaux de la réglementation des assurances et des régimes de retraite afin de lancer un examen de la réglementation des services financiers.

Objectifs de 1998-1999	*Moyens mis en œuvre*
Harmoniser les normes réglementaires au Canada	Elle a négocié un protocole d'entente parmi les Autorités canadiennes en valeurs mobilières pour établir en détail le régime de collaboration. Le régime constitue un « guichet unique » pour le dépôt de certains prospectus.
Élaborer une conception modifiée du revenu	Elle a lancé, avec les autres organismes de réglementation des ACVM, un processus qui reposait sur une conception modifiée du revenu. L'objectif visé était de ramener les revenus au niveau des dépenses, de simplifier les structures des droits et d'élaborer une base de revenu plus stable et plus équitable.
Sensibiliser le secteur des services financiers aux conséquences du passage à l'an 2000 et fournir des conseils à cet égard	Elle a lancé et surveillé des essais pour le secteur financier et celui des organismes de placement collectif. Elle a élaboré des plans d'urgence, pour l'ensemble du secteur, liés au problème du passage à l'an 2000. Elle a conçu et mis en œuvre un plan de communications afin de tenir les intervenants du marché et les investisseurs au courant des progrès accomplis en ce qui concerne les mesures prises pour le passage à l'an 2000.
Mettre en œuvre un régime d'information intégré	Elle a monté une équipe d'information continue. Celle-ci s'occupera de l'évolution vers la mise en place d'un régime d'information intégrée qui tient compte des nouvelles réalités : l'expansion du marché secondaire des valeurs mobilières et la multiplication des investisseurs qui s'en remettent aux documents d'information continue des émetteurs.
Favoriser l'intégration des activités d'observation et d'application de la loi	Elle a resserré les liens entre l'observation et l'application de la loi en ce qui touche les émetteurs et les personnes ou sociétés inscrites. Elle a augmenté de 30 pour cent les effectifs de ces services. Elle a rationalisé et raccourci les processus d'enquête et d'application de la loi. Elle a réduit considérablement les travaux en attente et les délais de consultation.
Rehausser la priorité de la réforme de la réglementation applicable aux organismes de placement collectif	Elle a mis en place un programme dynamique d'élaboration de directives avec la collaboration de la nouvelle équipe des fonds de placement. Elle a élaboré des règles applicables aux pratiques de vente suivies par les organismes de placement collectif et proposé d'autres règles visant à fixer des normes minimales pour la distribution des produits et la communication de l'information. La *Mutual Fund Dealers Association* fut créée et financée

Objectifs de 1998-1999	*Moyens mis en œuvre*
Faire ressortir l'importance des régimes d'opérations de rechange et de la réforme des Bourses	Elle a élaboré des directives pour autoriser la mise en place de régimes d'opérations de rechange. Elle a surveillé les réformes des Bourses, dont la démutualisation de la Bourse de Toronto et une proposition visant des alliances et fusions de places boursières.
Proposer des normes de compétence pour les planificateurs financiers et personnes fournissant des conseils semblables	Elle a proposé, avec les ACVM, la création de nouvelles normes de compétence avec la collaboration de la Commission des services financiers de l'Ontario et a servi de coordonnatrice avec les organismes nationaux de réglementation de l'assurance. Un groupe du secteur a été chargé d'obtenir un consensus sur les normes d'un examen de compétence applicables à l'ensemble du secteur des services financiers.
Rehausser le profil de la CVMO à l'échelle internationale	Elle a collaboré activement avec le comité technique de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) et elle a joué un rôle important au sein de chacun de ses cinq groupes d'études et de la tribune mixte avec d'autres organismes de réglementation financière internationaux.
Améliorer le processus de traitement des demandes de renseignements et des plaintes	Elle a adopté une nouvelle structure pour le traitement des demandes de renseignements et des plaintes. Elle a mis en place un système de renseignements centré sur le service à la clientèle reposant sur des mesures de performance clairement définies.
Mettre à niveau et moderniser les exigences de communication de l'information applicables aux sociétés d'exploitation minière	Elle a parrainé, avec la Bourse de Toronto, le groupe de travail sur les normes de l'industrie minière, qui a publié son rapport final en février 1999. Elle a proposé une nouvelle instruction générale canadienne pour commentaires.
Poursuivre la reformulation des règles	Elle a proposé un certain nombre de règles reformulées conjointement avec les ACVM, notamment la règle d'alarme, la règle touchant les conflits de prise ferme et une révision de la règle 9.1.
Accroître l'activité dans le domaine de l'information des investisseurs et des communications aux intervenants	Elle a distribué une information abondante grâce à la première semaine d'information des investisseurs, à des assemblées publiques locales, à des trousses d'information pour les investisseurs et autres documents. Elle a inauguré le site www.osc.gov.on.ca.

Voici un aperçu des principales mesures d'application de la loi prises pendant l'exercice 1998-1999.

Le 11 juin 1998	*Frank Mersch* s'est engagé à ne pas faire de demande d'inscription pendant une période de six mois, et *Peter Cunti* s'est vu retirer les dispenses accordées par la *Loi sur les valeurs mobilières* pendant deux ans, en raison du fait qu'ils avaient délibérément induit en erreur le personnel de la Commission au cours d'une enquête.
Le 3 juillet 1998	Dans la cause *Gaudet, Chestnutt, Cohen and Oster Inc.*, les défendeurs ont été condamnés, à titre individuel, à quatre années de prison du fait de leur conduite comme actionnaires principaux et cadres supérieurs d'une société de courtage, dissoute depuis. Une amende de plus de 2,6 millions de dollars a été infligée à la société.
Le 23 juillet 1998	La Commission a lancé une alerte aux investisseurs concernant *Kipling Investments Ltd.*, qui exercerait ses activités à Toronto et qui solliciterait des investisseurs dans le monde entier.
Le 23 septembre 1998	La Commission a rendu une ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs mobilières contre *Koman Info-Link Inc.*, *Koman Investment Inc.*, *Koman Investment Inc. (B.V.I.)*, *Simon Ko*, *John Ping Sum Lam* et *Jose Castenda* du fait de leur conduite se rapportant à une prétendue opération sur devises étrangères.
Le 14 octobre 1998	Des ordonnances ont été rendues contre *Robert Thomislav Adzija*, *Larry Allen Ayres*, *David Arthur Bending*, *Marlene Berry*, *Douglas Cross*, *Allan Joseph Dorsey*, *Allan Etzenga*, *Guy Fangeat*, *Richard Jules Fangeat*, *Michael Hresey*, *George Edward Holmes*, *Todd Michael Johnston*, *Michael Thomas Peter Kennelly*, *John Douglas Kirby*, *Ernest Kiss*, *Arthur Krick*, *Frank Alan Latam*, *Brian Lawrence*, *Luke John McGee*, *Ron Maschaele*, *John Newman*, *Randall Novak*, *Normand Riopelle*, *Robert Louis Rizzato* et *Michael Vaughan* du fait de leur rôle dans la vente de valeurs mobilières de The Saxton Trading Corp., The Saxton Export Corp. et différentes autres sociétés portant la raison sociale «Saxton».
Le 3 décembre 1998	Dans la cause *Richard John Smith et Synlan Securities Corporation*, la Commission a résilié l'inscription des intimés et a mis fin de façon permanente à leur capacité de faire des opérations sur valeurs mobilières, en raison du casier judiciaire de M. Smith et de son défaut de le divulguer à la Commission.

Le 15 décembre 1998	Dans la cause *Beltece Holdings Inc. et al.*, la dispense accordée à Glen Erikson, Christine Erikson, Kai Hoesslin et Harcourt Wilshire a été supprimée en permanence, sauf certaines exceptions, du fait de leur rôle dans un procédé manipulatif, trompeur et contraire aux intérêts des marchés financiers. Peter Mitchell a été réprimandé pour son rôle. Glen Erikson et Christine Erikson ont interjeté appel de la décision de la Commission devant la Cour divisionnaire.
Le 28 janvier 1999	Une ordonnance d'interdiction des opérations contre *Tactman Investments (Canada) Inc.* et *Tamrich Investment Consultant (Overseas) Ltd.* a été rendue permanente.
Le 18 février 1999	La Cour d'appel de l'Ontario a infirmé une décision de la Cour divisionnaire et entériné celle de la Commission dans la cause de la Société nationale de l'amiante (communément appelée « Asbestos Corporation »). Dans cette cause, la Commission a rejeté une demande présentée par le comité pour le traitement équitable des actionnaires minoritaires de l'Asbestos Corporation (CETAMS), visant à obtenir une ordonnance contre le gouvernement du Québec. Ce comité demande l'autorisation d'en appeler, devant la Cour suprême du Canada, de la décision prise en Ontario.
Le 2 mars 1999	*David Singh, Jeffrey Upton, Infinity Investment Counsel Ltd.* et *Fortune Financial Corporation* ont été sanctionnés par la Commission au sujet d'un placement fait par Infinity mutual funds dans une société liée. Dans une instance subséquente, tous les intimés sauf Fortune ont été sanctionnés en raison d'une publicité trompeuse se rapportant à l'instance précédente.
Le 11 mars 1999	*Das Sukhraj* a été réprimandé par la Commission pour ne pas avoir respecté, pendant un temps considérable, une déclaration faite devant la Commission selon laquelle il accepterait de prendre en charge les pertes abusives subies par des clients d'une entreprise qu'il avait achetée.
Le 29 mars 1999	Dans la cause *Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd., Steve Stavro, Brian Bellmore* et *Donald Crump*, la société s'est engagée à payer 1,6 million de dollars à la Commission, et les intimés se sont engagés, à titre individuel, à ne pas servir d'administrateurs d'une société cotée en Bourse pendant dix-huit mois. Les sanctions découlaient de la communication insuffisante d'information faite dans le cadre de la prise de contrôle de Maple Leaf Gardens, Limited.

Le président,
David A. Brown, c.r.

Une nouvelle énergie à la CVMO

Message du président La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario connaît un regain d'énergie. Cette énergie s'est clairement manifestée pendant l'exercice 1998-1999, marqué par les excellents progrès que le personnel de la Commission a réalisés pour transformer cette dernière en une société de la Couronne autofinancée, caractérisée par une efficacité et une responsabilisation accrues. L'analyse de gestion qui accompagne ce rapport présente des détails sur cette responsabilisation. Le rôle de premier plan que la CVMO et son personnel jouent de plus en plus dans le domaine de la réglementation à l'échelle nationale et internationale a d'ailleurs contribué à ce dynamisme.

Tant chez nous qu'à l'étranger, la CVMO acquiert la réputation bien méritée de concepteur de solutions innovatrices et souples, propres à protéger les investisseurs, à établir des règles claires et justes pour les participants des marchés, et à assurer la vitalité des marchés financiers dans un contexte en mutation rapide.

Un climat réglementaire nouveau On trouve un exemple éloquent de cette réputation dans notre collaboration, l'année dernière, avec les ACVM (Autorités canadiennes en valeurs mobilières) en vue d'une refonte de la réglementation des services financiers au Canada. Pour comprendre cette question, une rétrospective s'impose. Le régime réglementaire que nous connaissons actuellement remonte à plus de trois décennies. Il s'agit essentiellement d'une réglementation qui vise des institutions, plutôt que leurs produits et services financiers.

S'il est vrai que ce système convenait sans doute à l'époque (car les banques, compagnies d'assurance, sociétés de valeurs mobilières et sociétés de fiducie n'exerçaient alors que les activités qui leur étaient propres), il faut bien admettre qu'il ne traduit plus les réalités des marchés d'aujourd'hui. De nos jours, les frontières qui séparent les organismes de services financiers s'estompent. Ces établissements proposent des produits et services de plus en plus semblables, tout en étant soumis à une réglementation très différente aux niveaux provincial et fédéral.

De toute évidence, l'application de règles différentes à chaque établissement n'a plus sa raison d'être. Aussi avons-nous collaboré, l'année dernière, avec les ACVM, l'organisme de réglementation fédéral des banques et les organismes de réglementation provinciaux des sociétés d'assurance, de fiducie, de prêts et de caisses de retraite afin de jeter les bases d'un cadre uniforme et plus efficace dans lequel les pouvoirs de réglementation s'exercent selon les institutions.

L'avènement d'une commission nationale virtuelle. Une question qui se pose à cet égard est celle de la fragmentation des règlements. Devant l'existence de treize organismes de réglementation distincts dans le domaine des valeurs mobilières (ceux de dix provinces et, depuis récemment, de trois territoires) qui exercent leurs activités dans ce qui constitue essentiellement un seul marché financier, le risque d'inefficacité et de manque d'uniformité est considérable. Malgré une certaine opposition régionale aux premiers efforts de mise sur pied d'une commission nationale des valeurs mobilières, la CVMO a uni ses efforts à ceux de l'ACVM l'année dernière pour mettre au point un régime de collaboration.

Le régime de collaboration est essentiellement une entente selon laquelle l'organisme de réglementation des valeurs mobilières d'une province est prêt à s'en remettre à l'analyse, à l'examen et aux recommandations de celui d'une autre province pour certains dépôts de prospectus faits dans plusieurs territoires de compétence. Cet accord, qui empêche des chevauchements administratifs et qui comble des lacunes réglementaires, réduit la fragmentation et encourage la participation parmi les organismes de réglementation.

Le régime de collaboration est un élément, parmi tant d'autres, du Système de réglementation des valeurs mobilières canadiennes, le régime national de règles harmonisées et coordonnées que gèrent les ACVM.

La rationalisation de la réglementation des organismes de placement collectif. L'exercice précédent a également marqué un jalon dans la réforme de la réglementation applicable aux organismes de placement collectifs. À l'heure actuelle, les Canadiens ont investi plus d'argent dans ces organismes que dans leur compte à la banque et dans d'autres établissements financiers. Devant cette croissance sans précédent, la CVMO, de concert avec les ACVM, a appuyé la création d'une co-entreprise entre l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières et l'Institut des fonds d'investissement du Canada pour former la *Mutual Fund Dealers Association*, un nouvel organisme d'autoréglementation pour tous les participants du marché des organismes de placement collectif.

La nouvelle équipe des fonds de placement créée par la CVMO a joué un rôle important dans ce processus, qui nécessitait également le resserrement des normes applicables à la communication de l'information au moyen de prospectus et de l'adoption d'un code de conduite plus strict pour le secteur des organismes de placement collectif. À cet égard, nous avons joué un rôle important afin de donner suite aux recommandations présentées dans le rapport Stromberg de 1995 sur les stratégies de réglementation pour le milieu des années 1990.

Les systèmes d'opérations de rechange. Une autre question d'une importance capitale à laquelle font

face les organismes de réglementation des valeurs mobilières, les participants des marchés et les investisseurs est la croissance explosive des systèmes d'opérations électroniques de rechange. En 1998-1999, la CVMO a joué un rôle de premier plan pour élaborer des directives applicables à l'adoption de ces systèmes au Canada.

Tout a commencé au début de l'année. C'est alors que la CVMO, ainsi que d'autres membres des ACVM, ont organisé une tribune publique, à laquelle ont assisté de nombreux participants du marché, invités à déposer des propositions sur la mise au point d'un système d'opérations électroniques de rechange fait au Canada. Armés de ces renseignements, et après consultation avec la *SEC* aux États-Unis, les ACVM ont élaboré un programme qui autoriserait l'exploitation de systèmes d'opérations de rechange au Canada sans consacrer la fragmentation des systèmes d'opérations que nous connaissons actuellement.

Nous avons rédigé les règles applicables aux nouveaux systèmes d'opération de rechange pendant des consultations permanentes avec les Bourses canadiennes et avec d'éventuels fournisseurs de ces systèmes.

Un rôle important dans le passage à l'an 2000 Aucun rapport annuel, quel que soit le secteur qu'il vise, ne serait complet sans la mention des initiatives prises pour le passage à l'an 2000. À la CVMO, cette question est d'autant plus importante qu'elle englobe non seulement les moyens que nous avons mis en œuvre à l'interne pour nous préparer pour le nouveau millénaire, mais aussi le rôle très important que nous avons assumé, avec nos collègues des ACVM, afin d'inciter le marché à se pencher sur cette question de très grande importance.

Notre mandat pour l'an 2000 est clair : protéger les investisseurs et l'intégrité des marchés financiers canadiens. Au début de 1998, nous avons mis l'accent sur la sensibilisation, les conseils et la surveillance des progrès réalisés par les participants des marchés. Plus tard, au cours de la même année, nos efforts ont porté avant tout sur les essais et l'élaboration des plans d'urgence.

Les ACVM ont adopté un régime obligatoire d'essais pour tout le secteur, visant à réduire au minimum les risques éventuels découlant du passage au nouveau millénaire. Au courant de l'année, nous avons également collaboré avec les ACVM pour élaborer un programme d'examen de l'information sur le passage à l'an 2000 communiquée par les émetteurs assujettis, et nous avons mis en place un système national de déclarations de l'état de préparation des personnes et sociétés inscrites au passage à l'an 2000. Ces déclarations, qui sont accessibles sur notre site Web, donnent aux participants des marchés et aux investisseurs des indications utiles pour évaluer l'état de préparation des organismes avec lesquels ils transigent.

Un rôle à l'échelle internationale Mes prédécesseurs ont constitué le rôle que la CVMO joue maintenant dans la réglementation internationale des valeurs mobilières. De nos jours, notre apport à l'harmonisation mondiale dans ce domaine est encore plus important à cause de la mondialisation des opérations sur valeurs mobilières. Ainsi, nous jouons un rôle de premier plan au sein de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV), et des membres de notre personnel interviennent activement dans tous les groupes d'études de l'OICV.

Ce rôle nous permet de favoriser l'adoption d'un régime selon lequel les produits auxquels les Canadiens ont accès à l'étranger seront assujettis à la même rigueur réglementaire qu'au pays. En outre, il donne la certitude aux sociétés canadiennes que leurs activités commerciales internationales ne se heurteront pas à des obstacles réglementaires. Tout aussi important, il permet à la CVMO de rester au fait des courants de pensée dans la réglementation des valeurs mobilières.

Aux niveaux mondial, national et provincial, la CVMO a lancé de nombreuses initiatives importantes l'exercice précédent. Pendant l'exercice en cours, nous nous attacherons à réaliser des progrès encore plus grands à cet égard, nous surveillerons de près les questions nouvelles touchant les marchés et l'application de la loi, et nous poursuivrons notre rôle de moteur du changement à chaque niveau de la réglementation.

C'est un programme ambitieux, mais nous sommes à la hauteur.

Le directeur général, Charles F. Macfarlane

Une nouvelle orientation

Message du directeur général Cela ne fait aucun doute que 1988-1989 a été une année de changements sans précédent à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Pendant sa première année complète à titre de société de la Couronne autofinancée, la CVMO a réalisé des progrès énormes à l'interne pour devenir un organisme à optique commerciale, axé sur les résultats. En même temps, David Brown l'a déjà souligné, nous avons joué un rôle très actif dans le domaine de la réglementation afin de faire en sorte que les investisseurs bénéficient de marchés financiers équitables et efficaces.

Une optique commerciale Pour restructurer la CVMO, nous avons dû essentiellement faire du neuf. Il fallait partir à zéro pour mettre en place de nombreux systèmes et infrastructures sur lesquels, auparavant, nous n'avions aucun pouvoir. Nous avons opté délibérément pour une méthode très dynamique, à l'instar des pratiques suivies dans le commerce de détail, pour édifier une CVMO qui soit à l'écoute des besoins du marché.

Afin de jeter un pont avec notre marché, nous mettons en place un certain nombre d'éléments essentiels, notamment de nouveaux systèmes de rémunération, d'élaboration des budgets et de comptabilité financière, ainsi que du nouveau matériel technologique pour nos systèmes internes.

Nous avons également aligné la structure de nos salaires sur le marché. Cette mesure présente deux avantages : elle nous a permis, d'une part, de conserver l'équipe de professionnels confirmés et dévoués que la CVMO comptait déjà et, d'autre part, elle nous a mis en mesure d'attirer un plus grand nombre de candidats de valeur afin d'augmenter d'environ 50 pour cent nos effectifs au cours de l'exercice actuel.

Répondre aux besoins de nos marchés Nous avons pris un certain nombre d'initiatives essentielles l'exercice précédent pour tenir compte de l'évolution du contexte financier en Ontario et au pays. Nous avons commencé par la transformation de notre division Fonctionnement des marchés en deux directions distinctes : Financement des entreprises, qui surveille les émetteurs, et Marchés financiers, qui surveille les marchés, tant actuels qu'émergents, et les distributeurs qui les exploitent.

Nous avons également créé une équipe des fonds de placement, qui s'occupe des activités d'orientation et de communication de l'information menées par les émetteurs, gestionnaires et vendeurs de fonds communs de placement. Cette équipe spécialisée suit de très près les questions nouvelles qui surgissent dans le secteur des organismes de placement collectif, ce qui permet à la CVMO de réglementer plus activement ce marché qui se développe.

De même, nous avons mis sur pied une équipe des offres publiques d'achat chargée d'examiner et de mettre au point des directives applicables aux offres publiques d'achat, aux fusions et aux acquisitions, et de fournir des conseils aux intervenants dans ces activités avant que des différends ne surgissent.

De plus, nous avons créé une équipe des structures des marchés, dans le cadre de notre direction des Marchés financiers, qui a pour tâche de surveiller les organismes d'autoréglementation dans les domaines des marchés et de la compensation. Cette équipe surveille également les nouvelles tendances et questions, comme la démutualisation de la Bourse de Toronto, et joue un rôle prépondérant dans la création d'une nouvelle politique qui s'impose en raison de la croissance rapide des systèmes d'opérations de rechange, y compris ceux qui se servent d'Internet.

Enfin, nous avons institué une équipe d'information continue. Jusque-là, la CVMO concentrait son attention principalement sur l'examen des prospectus des émissions initiales. Étant donné que, de nos jours, plus de 90 pour cent des activités ont lieu sur le marché secondaire, il nous faut protéger les investisseurs en surveillant de façon permanente l'information communiquée par les sociétés.

Ces initiatives viennent appuyer directement notre rôle en matière d'observation et d'application de la loi et, en dernière analyse, nous permettront de mieux protéger les investisseurs et de conserver la stabilité des marchés financiers. D'ailleurs, le fait que nous ayons pu, en 1998-1999, accélérer un certain nombre de mesures d'observation importantes et accroître le nombre d'enquêtes témoigne de façon éloquente de notre succès.

L'optimisation des communications. L'exercice précédent, la CVMO a reçu près de 8 000 appels téléphoniques et lettres venant de particuliers qui voulaient demander des renseignements ou présenter des plaintes. Pendant ce même exercice, nous avons réussi à accroître nettement la convivialité dans ce domaine. En effet, nous sommes en train de transformer en centre de communications notre ancien service des renseignements et des plaintes, en suivant essentiellement l'exemple d'un distributeur de détail. Pour appuyer cet effort, nous avons donné une formation spéciale au personnel et nous nous occupons d'installer une technologie de centre d'appel mieux adaptée aux besoins de la clientèle.

Cette initiative présente un double avantage. D'une part, les clients reçoivent une réponse plus rapide et plus précise à leurs demandes. D'autre part, la CVMO peut faciliter ses efforts d'application de la loi, car elle est mieux en mesure d'évaluer si les questions soulevées par les clients risquent de devenir une source de problèmes.

Un élan de dynamisme. Je n'ai fait qu'effleurer tout ce qui se passe à la CVMO. Devant cette panoplie d'activités prévues et en cours, il est essentiel de ne pas se détourner des activités qui répondent au mieux aux intérêts de nos clients. C'est pourquoi, nous avons mis en œuvre un nouveau système de gestion des projets afin d'attribuer les ressources et l'attention voulues aux projets qui auront les plus grandes répercussions.

Ce système, tout comme l'élargissement de notre personnel chevronné, notre structure assouplie et notre indépendance financière nouvelle, sont autant de facteurs qui contribueront à faire de la CVMO un organisme plus responsable et plus puissant malgré l'accroissement des appels faits à nos services.

Pour l'avenir, notre mission (à part les mesures de réglementation soulignées par David Brown) sera de mener à bien la transition et la croissance importante que nous visons dans tous les domaines, à savoir mettre en place un système de gestion des cas de pointe et un système plus puissant d'établissement des priorités dans notre direction de l'Application de la loi, prendre des mesures supplémentaires pour tenir notre promesse de réduction des droits, et adopter un programme officiel de mesure de la performance afin de favoriser une responsabilisation accrue devant nos clients.

Le rythme et l'ampleur des changements à la CVMO ont été extraordinaires, tout comme dans les marchés financiers d'ailleurs. S'appuyant sur une équipe tout aussi extraordinaire, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario est éminemment bien placée pour répondre à la demande.

Les choses ne sont plus ce qu'elles étaient. Nous non plus.

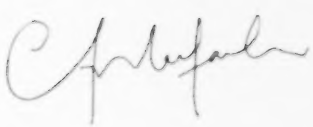

réagir

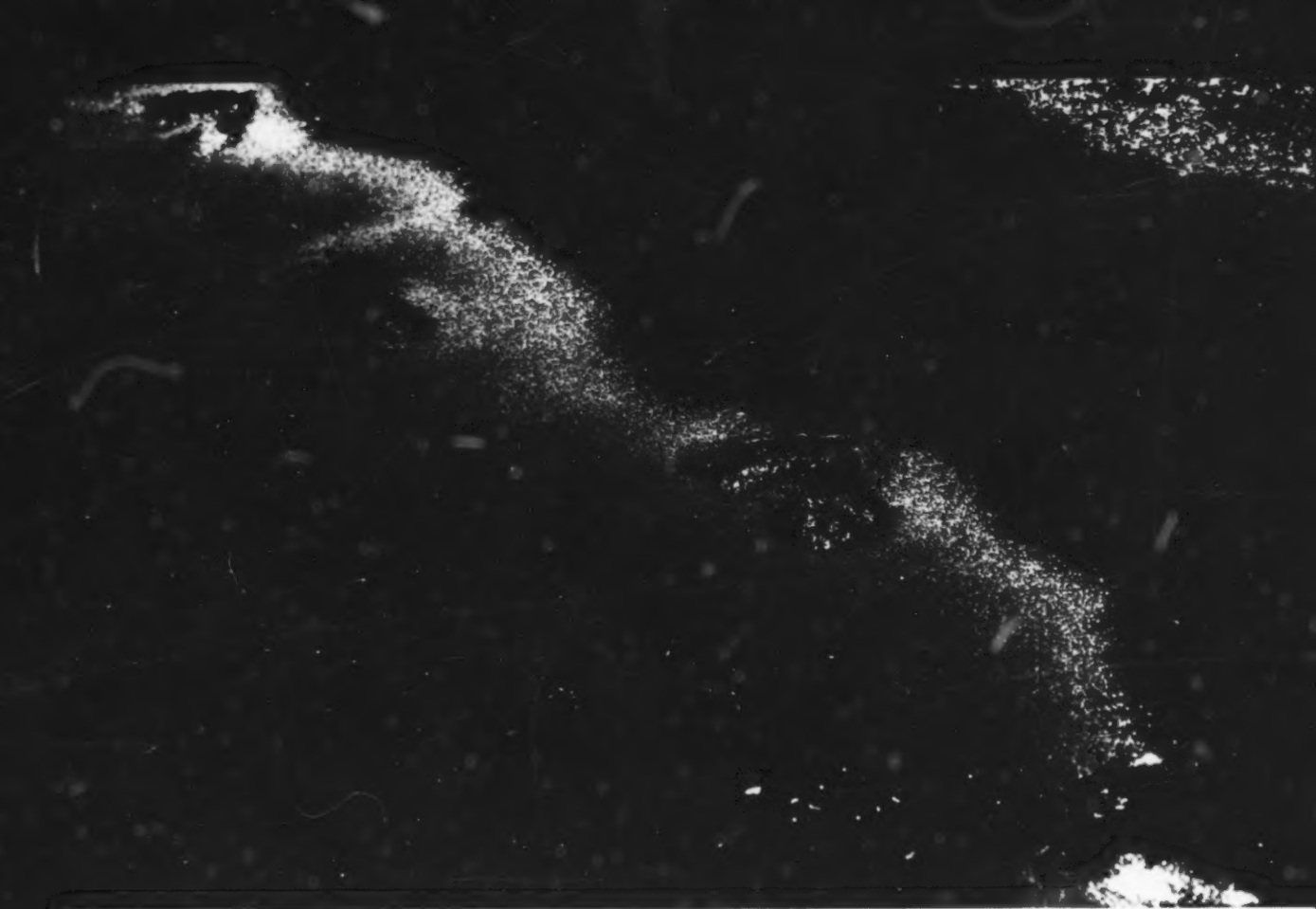

Être sensible au changement, c'est bien. Qui ne remarquerait pas la transformation en profondeur que traversent nos marchés financiers? De nouveaux fournisseurs et produits voient le jour, les barrières financières entre nations et établissements disparaissent... Mais si nous voulons assurer la solidité des marchés financiers et de la croissance économique, il ne suffit pas de reconnaître les changements. Il est, au contraire, beaucoup plus important de prévoir les courants de l'évolution et de concevoir rapidement les solutions qui s'imposent.

La mission essentielle de la CVMO est simple : protéger les investisseurs et favoriser l'équité et l'efficacité des marchés financiers. Pour cela, nous devons établir des règles claires, raisonnables et souples, propres à inspirer la confiance des investisseurs et à favoriser la croissance durable des marchés.

Nous réalisons d'excellents progrès pour équilibrer ces différents objectifs. Nous trouvons des moyens innovateurs pour protéger les investisseurs et alléger la lourdeur de la réglementation qui pèse sur les participants du marché. L'exercice dernier, nous avons collaboré avec les ACVM afin d'élaborer des réformes de la réglementation applicable aux organismes de placement

Une évolution rapide nécessite des mesures énergiques

collectif. Ainsi, dans le domaine de la communication obligatoire de l'information, nous avons recommandé notamment la création d'un prospectus simplifié qui, dans un bref texte rédigé en langage simple, présenterait des renseignements sur un fonds déterminé, et ce, de façon méthodique pour faciliter la comparaison entre les fonds.

En outre, nous avons collaboré, l'exercice précédent, avec plus d'une douzaine de participants du secteur des services financiers, afin d'élaborer des directives reconnues acceptables de part et d'autre pour des systèmes d'opérations de rechange. Devant l'ampleur que prennent les opérations et émissions sur Internet, nous avons, de concert avec les ACVM, sollicité des commentaires sur deux instructions générales portant sur des questions électroniques.

Soulignons, en outre, la contribution que la CVMO a apportée à la création d'un nouveau modèle pour la réglementation des services financiers au Canada qui mènerait à la mise en place d'un système mieux surveillé pour la réglementation de toutes les questions qui touchent les marchés, et qui serait assorti d'un système de communication de l'information permettant aux investisseurs de faire des comparaisons plus précises des produits.

Si nous avons décidé de transformer en profondeur la CVMO, c'est pour faire face à l'évolution qui se manifeste dans le marché. Toutefois, cette restructuration interne ne nous laisse nullement indifférents à ce qui se passe à l'extérieur. Tout au long de l'exercice précédent, nous avons recherché activement des solutions nouvelles pour répondre aux besoins des investisseurs et des participants du marché en Ontario, au Canada et dans le monde entier.

Répondre à toute la panoplie des besoins de nos clients est parfois un exercice délicat, qui nous amène à nouer des liens avec les investisseurs, les sociétés qui recherchent des capitaux et les intermédiaires.

En 1998, nous avons jeté les bases du resserrement de ces liens. Nous avons commencé à favoriser les communications à deux voies par la refonte de notre service chargé des demandes de renseignements et des plaintes. Comme le nombre d'appels téléphoniques à la CVMO a progressé de 30 pour cent au cours de l'exercice précédent, nous avons arrêté en bonne partie les projets nécessaires pour augmenter de 40 pour cent les effectifs du centre des communications, initiative qui nous permettra de répondre avec une plus grande rapidité et précision aux appels téléphoniques et demandes de renseignements. Notre nouveau site Web, qui accueille en moyenne 3 300 visites par semaine, nous permet également de mieux communiquer avec nos clients. En outre, la CVMO a joué un rôle de premier plan pour renseigner les investisseurs,

Pour s'imposer, il faut parfois faire preuve de souplesse

grâce à la semaine nationale de l'information des investisseurs et à la participation, avec d'autres associations d'investisseurs, à des séminaires d'information communautaires dans toute la province.

En outre, nous faisons appel dans une plus grande mesure à nos clients lors des discussions d'orientation. Le groupe d'étude sur les normes de l'industrie minière, composé des membres de la CVMO et de la Bourse de Toronto, en constitue un exemple. Plus de 100 commentateurs ont eu l'occasion de présenter des observations sur son rapport final, qui renfermait des recommandations visant à conserver le rôle dominant que joue le Canada dans le secteur de l'exploration et de l'exploitation minières et, en même temps, à assurer la protection des investisseurs et à stimuler la confiance des investisseurs mondiaux dans les marchés boursiers canadiens.

Ces initiatives nous servent de tremplin pour d'autres activités qui nous permettront, encore mieux, de rester à l'écoute de nos clients. Nous procéderons à des sondages réguliers auprès de nos clients et utiliserons d'autres mécanismes leur permettant de présenter leurs observations, afin de dégager leurs principales préoccupations. En outre, nous examinerons de près nos propres actions en adoptant un programme officiel de mesure de la performance par feuille d'évaluation équilibrée.

Afin d'optimiser et d'accélérer nos activités dans le domaine des enquêtes et de l'application de la loi, nous devons absolument étoffer nos effectifs de qualité. Or, cet objectif est en train de se réaliser : nous parvenons à attirer des candidats de grande valeur. Maître de notre propre destin et ayant aligné nos structures salariales sur le marché, nous avons transformé la CVMO en un organisme où l'on peut faire carrière.

Toutefois, l'étoffement de notre personnel n'est que le début. Nous avons également renouvelé notre organisation interne en fonction des réalités des marchés d'aujourd'hui. Nous encourageons l'échange des idées et des compétences grâce à la rotation du personnel entre nos sept directions, et nous avons mis en place des programmes de formation et de perfectionnement ciblés. Enfin, nous favorisons un esprit d'équipe, pour que nos clients reçoivent une réponse plus rapide, plus cohérente et plus complète à leurs demandes.

Notre détermination d'élargir les horizons de nos effectifs ne se limite pas à notre organisme, ni à des frontières nationales et internationales. Les contributions que les représentants de la CVMO apportent aux efforts de réglementation nationaux, de concert avec leurs collègues des

Les petits ruisseaux font le grandes rivières

ACVM, témoignent de cette volonté. Ainsi, nous avons joué un rôle dominant dans les activités de préparation au passage à l'an 2000, qui consistaient à désigner 31 participants essentiels du marché comme liens essentiels à l'intérieur du réseau canadien des marchés financiers et à examiner le caractère suffisant de l'information sur le passage à l'an 2000 communiquée par plus de 100 sociétés.

Notre personnel a aussi joué un rôle essentiel dans l'élaboration du régime de collaboration. Ainsi, l'année dernière, plus de 140 délégués venus de tout le Canada ont assisté à la séance de formation organisée par la CVMO sur ce régime, qui permettra d'accroître l'efficacité et la rentabilité de la réglementation à l'échelle du pays. La CVMO était également bien représentée au niveau mondial, en particulier au sein du comité technique de l'Organisation internationale des commissions de valeurs.

À tout seigneur, tout honneur. Notre personnel composé de professionnels confirmés dans de multiples domaines, pleinement conscient de notre rôle nouveau et élargi sur le marché, renouvelle la vigueur et le mandat de la CVMO.

Priorités générales pour 1999-2000

La Commission continuera de recruter activement au cours de l'exercice 1999-2000 pour pouvoir se doter d'un personnel suffisant, capable de fournir des services cohérents, rapides et fiables de valeur supérieure. Pour favoriser la réalisation de ses objectifs stratégiques, elle consacrera des ressources aux priorités suivantes :

1) Jouer un rôle de pointe pour préparer les marchés financiers au passage à l'an 2000 : appuyer les essais et l'élaboration de plans d'urgence pour le secteur des services financiers; effectuer des vérifications des programmes d'information établis par les personnes et sociétés inscrites et par les émetteurs.

2) Relever considérablement les crédits accordés aux directions Marchés financiers, Financement des entreprises et Application de la loi afin d'accorder une plus grande importance à la surveillance de l'observation des exigences en matière de communication de l'information par les participants aux marchés et laisser une plus large place à l'évaluation des cas, aux enquêtes et à l'application de la loi.

3) Diriger des initiatives visant à redéfinir le mandat et les activités de tous les organismes canadiens chargés de la réglementation des fournisseurs de services financiers. Accroître la coordination de la réglementation des services financiers en Ontario grâce à la participation au *Ontario Council of Financial Regulators*.

4) Examiner, avec les partenaires des ACVM, les questions qui découlent de la restructuration proposée des Bourses canadiennes.

5) Mettre en place un régime de réglementation efficace pour les systèmes d'opération actuels, de rechange et émergents, dont Internet.

6) Terminer, avec les partenaires des ACVM, l'examen des droits et commencer la mise en application des droits restructurés afin de mieux aligner revenus et coûts.

7) Appuyer la création et la reconnaissance de la *Mutual Fund Dealers Association* et rechercher des options de réglementation afin d'améliorer la gestion des organismes de placement collectif.

8) Participer activement à des organisations internationales (p. ex l'OICV) afin de représenter l'Ontario pendant l'élaboration de normes et de formules de réglementation se rapportant aux marchés financiers internationaux.

9) Proposer des réformes et des exigences touchant les prospectus et l'information continue applicables aux organismes de placement collectif.

10) Élaborer des normes de compétence pour les planificateurs financiers et des règles pour leur mise en œuvre.

Pour connaître la version détaillée des priorités opérationnelles de la CVMO pour 1999-2000, prière de lire son « Énoncé des priorités » pour 1999-2000 à son site Web (www.osc.gov.on.ca) ou de communiquer avec son service des publications au (416) 593-3699.

Conception: Haughton Brazeau Design Associates Limited, Mississauga